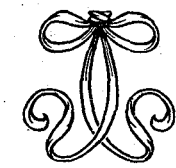


*à mon cher ami le chanoine
 C. Guill, qui reçoit les dernières
 communications et confie ces de
 Joseph Tanguy, avant l'archevêché et
 l'administration en hommage d'affection
 pour son œuvre et son pastorage
 de cœur*

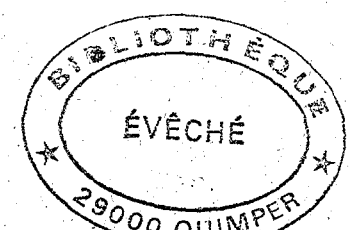
19599

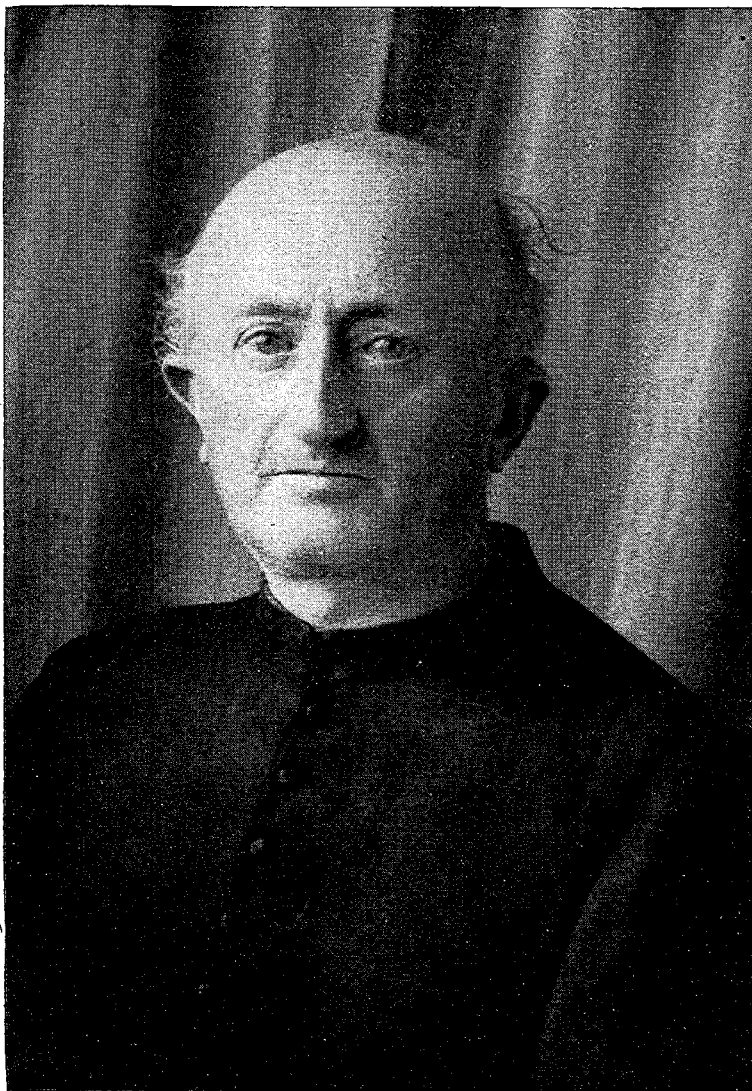
—
L'Abbé
Joseph Tanguy
Recteur de Pont-Aven

fB
 922
 TAN



ANGERS
 L'IMPRIMERIE DE L'ANJOU
 21, Boulevard Gaston-Dumesnil
 1948





A Monsieur Rémy ROURE

et à tous ceux, vivants et morts,

qui furent, à Büchenwald,

les amis et compagnons de misère

de l'Abbé Joseph TANGUY.

L'Abbé Joseph TANGUY

La petite ville bretonne, où naquit Joseph-René-Jérôme Tanguy le 8 juillet 1882 (1), se partage entre la vallée où confluent le Queffleut et le Jarlot, pour former la « rivière de Morlaix », et les collines qui dominent la rivière. Celle-ci sépare deux pays : à l'est, sur la rive droite se termine le Tréguier et, à droite commence le Léon ; c'était, avant la Révolution française et avant le remaniement de la carte ecclésiastique de la France, la limite des deux diocèses de Tréguier et de Léon. Les deux pays, du point de vue religieux, ne se ressemblent guère : si le Léon est resté, depuis des siècles, la terre où les traditions ancestrales sont encore vivaces et profondes, le Tréguier, terre moins âpre, où les gens ont l'habitude d'une vie facile, se soustrait plus volontiers à l'influence des prêtres qu'il entoure de sa considération, mais sans prêter grande attention à leur enseignement et à leurs exigences. La ville de Morlaix est donc à la rencontre de deux courants de pensée et de sentiment fort différents. Ils s'y heurtent, mais ils s'y mêlent aussi, et le contact, parfois rude, est plus souvent adouci par des mœurs aimables, car la population est peu combative de nature et se recommande d'un passé plus honorable que glo-

(1) L'an 1882, le 9 juillet, a été baptisé Joseph-René-Jérôme Tanguy, fils de Jérôme et d'Aline-Marie-Michelle Kergoat... Le parrain a été René Querné, la marraine Aline Tanguy. (Extrait du registre paroissial de Saint-Martin de Morlaix).

rieux. En dépit d'une devise belliqueuse : « Si (Anglais) te mordent, mords-les », où le jeu de mots a au moins autant de part que la vérité historique, elle ne saurait faire état d'actions d'éclat ; elle peut, en revanche, du fait de sa vieille activité commerciale et même industrielle, revendiquer une contribution appréciable à la prospérité économique de la région.

La leçon que l'enfant reçut au foyer de ses parents fut avant tout celle d'une vie religieuse sans compromission ni défaillance. Son père occupait, à la Manufacture des tabacs de Morlaix un poste subalterne mais comportant des responsabilités. En un temps où il semblait que la fonction publique, même à un échelon peu élevé, s'accordât difficilement à la profession de foi catholique et à la pratique chrétienne, le petit fonctionnaire ne cachait pas l'une et était fidèle à l'autre. Il le faisait sans ostentation, car il était modeste. Cependant, même dans l'exercice de sa profession, il prenait volontiers des initiatives et il fut, au sein de la grande famille des employés du tabac, la cheville ouvrière d'une société de secours mutuels « Sainte-Anne » dont le titre montre bien qu'elle n'entrait pas précisément dans le grand mouvement syndical des dernières années du XIX^e siècle, mais que son président n'entendait pas rester étranger à la question sociale.

Cet humble avait sa petite poésie personnelle et il possédait au sens strict du terme, un « violon d'Ingres » dont il s'enchantaient lui-même aux heures de loisir, en tirant des sons qui n'étaient certes pas d'un virtuose, mais où il traduisait pour lui-même et pour des cœurs simples, comme ceux d'un auditoire de patronage, les sentiments naïfs qui sont ceux de l'âme populaire.

Chez lui, c'était l'homme le plus calme et d'une humeur toujours égale, s'effaçant volontiers devant sa femme. Celle-ci accordait peu aux effusions du cœur et encore moins aux fantaisies de l'imagination. Elle dirigeait la maison avec un ordre minutieux qui ne souffrait pas qu'une chose ne fût pas

à sa place et qu'un grain de poussière trainât sur un meuble ou sur le parquet, et avec une économie dont la sévérité risquait parfois d'atteindre aux commodités de l'existence. Sa piété était grande, alimentée à une pratique méthodique et à un règlement ordonné des actes de dévotion.

Elle réussissait à réaliser et à maintenir un train de vie proche de celui de la petite bourgeoise. Elle avait aménagé une salle à manger où l'on ne mangeait que dans de très rares circonstances et qui était en même temps un salon aux meubles soigneusement entretenus ou recouverts de housse, et aux volets bien clos. Elle amassait aussi un petit capital auquel on ne touchait que pour les frais d'instruction des enfants, ou bien pour les pèlerinages à Lourdes et, plus tard, pour un voyage que fit le père à Rome lorsque son fils y fut étudiant. La somme, édifiée sou à sou, devait trouver un jour son emploi dans les inépuisables charités du recteur de Pont-Aven. Deux filles naquirent d'abord dans ce foyer chrétien : l'une mourut jeune au couvent des Ursulines de Morlaix, l'autre, d'une santé précaire, se dévoua à l'enseignement libre jusqu'au complet épuisement de ses forces.

Joseph était le troisième et dernier enfant ; et il semblait que son enfance et son adolescence fussent condamnées à s'étiooler dans ce milieu austère. Il n'en fut rien et rarement enfant s'épanouit plus librement. Ce qui frappe tout d'abord chez lui, c'est la candeur et sans doute est-elle le bien commun de l'enfance, mais chez trop de jeunes êtres, elle se voile souvent pour avoir fait trop tôt l'expérience de la souffrance, de la misère et du mal. La sienne est intacte : elle se lit dans ses yeux d'un vert tendre et lumineux, en même temps que l'interrogation à chaque instant renouvelée qu'il pose aux choses et aux gens, car dès son jeune âge, sa curiosité est en éveil, et jamais elle n'arrêtera ses investigations.

De la maison paternelle à l'école toute proche que tiennent depuis plus de cinquante ans à Morlaix, les frères de J.-M. de Lamennais, il s'empresse à son travail qui pour lui

est une joie, également ardent au jeu où il met toute son âme. Bon camarade avec tous, il montre cependant une préférence pour ceux que leur faiblesse expose aux taquineries ou aux brimades, surtout pour ceux que les privations ont marqués de leur griffe. Et au patronage du jeudi, il s'exerce déjà à l'apprentissage de l'apostolat où il excellera plus tard.

En 1893, il fait sa première communion en l'église paroissiale de Saint-Martin et, dès son premier contact avec le saint sacrement, il apparaît à ses parents, à ses prêtres et, sans doute à lui-même, qu'il lui faudra prendre un jour une part plus intime au sacerdoce du Christ. Aussi ses parents décident-ils de le faire entrer au collège de Saint-Pol-de-Léon d'où sont sorties tant de vocations, au bénéfice du diocèse de Quimper et de Léon.

Le régime de ce collège, comme celui de son voisin de Lesneven, était alors assez curieux et l'on n'eût pas trouvé, à cette époque, beaucoup de cas semblables dans les différents ressorts universitaires de France. C'était un collège municipal dirigé par un principal qui, selon les conventions arrêtées par les administrations universitaire, municipale et religieuse, était un ecclésiastique présenté par l'Evêque et nommé par le Ministère de l'Instruction publique. Les professeurs ecclésiastiques jouissaient des mêmes droits que les professeurs ordinaires de l'Université et occupaient en principe les chaires prévues au contrat. Dans les derniers temps cependant, l'Académie dérogea à ces conventions en confiant la philosophie à un professeur laïque. C'est aussi dans ces mêmes temps qu'elle cessa d'avoir l'attention de ne nommer que des professeurs laïques qui eussent des convictions et des pratiques s'accordant à l'esprit général du collège et au recrutement des élèves. Il en résulta parfois de la gêne, et l'on raconte que certaines manifestations assez bruyantes soulignèrent le passage de Gustave Hervé à Lesneven. Cependant, de façon générale, l'harmonie régnait dans le corps professoral. On disait aussi que, d'un autre

point de vue, celui de la valeur professionnelle, l'Académie ne s'embarrassait pas toujours d'un choix très minutieux. Toutefois Francisque Sarcey fut professeur à Lesneven qu'il appelait d'ailleurs « la Sibérie de l'Université », et aussi Louis Gillet qui devait faire, mais en sortant de l'Université, une carrière des plus brillantes.

C'est donc à l'ombre du Creïs-Ker, l'admirable clocher à jour qui se dresse à plus de soixante-dix mètres au-dessus des campagnes du Haut-Léon et des côtes tourmentées de la Manche, que Joseph Tanguy fit ses études secondaires, depuis la sixième jusqu'à la philosophie, et le long de ces années, de 1893 à 1900, son nom ne cessa de paraître au palmarès annuel, en toutes matières et toujours en première place. Il est du style des articles nécrologiques, surtout quand il s'agit d'un ecclésiastique, de dire que ses études furent brillantes. L'épithète s'impose ici à la rigueur. Dans un cours qui a fourni à la médecine, aux carrières juridiques, à l'armée et à la marine, à l'Eglise enfin, des sujets honorables dont certains même ont occupé des postes éminents, il était hors de pair ; c'est en se jouant qu'il prenait le premier rang, laissant même de la distance entre le second et lui ; et s'il lui arrivait parfois de céder ce rang, c'était par une sorte de condescendance, pour des compositions qui ne demandaient que l'effort de la mémoire, et il s'en amusait tout en félicitant son concurrent.

Sa valeur intellectuelle s'affirmait de plus en plus et il devait laisser après lui la réputation d'un des meilleurs élèves qui ont passé par le collège. Le professeur de rhétorique lui avait fait recopier telles de ses dissertations sur un cahier d'honneur ; il les lisait aux générations qui suivaient et on s'étonnait que des devoirs d'un garçon de seize ans eussent déjà l'allure de petits articles de critique littéraire. Quant au professeur de mathématiques, il lui offrait de véritables « colles », les problèmes d'un programme élémentaire (la section C n'existait pas encore à cette époque) étant nettement insuffisants pour une intelligence dont l'intui-

tion allait au-delà des difficultés normales. Il eût fallu, en effet, selon le principe du père de Pascal, tenir un pareil élève « au-dessus de son ouvrage » (1).

Au collège comme à l'école, il était le camarade recherché pour son caractère enjoué, la facilité de son abord, sa conversation intéressante, ses réparties spirituelles, ses conseils judicieux et l'exemple qu'il donnait. Il était naturellement des œuvres qu'on y avait instituées : à vrai dire, ces œuvres se réduisaient à deux : la congrégation de la Sainte-Vierge et les conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; on n'en était pas encore à ces multiples œuvres de jeunesse où l'initiative, l'influence, l'esprit d'équipe et l'apostolat trouvent maintenant l'occasion de se déployer. Avec un animateur de sa sorte, ces manifestations diverses d'une activité à la fois autonome et dirigée auraient eu sans doute un bel essor. Tel était cependant son crédit que le principal du collège lui confia, durant l'année de sa philosophie, la direction d'une section de tout-petits pour qui le règlement demandait une adaptation spéciale et qui furent remis complètement à la sollicitude de leur grand aîné.

Au terme de ses études secondaires, la question de son avenir se posait pour lui. Il semble bien qu'il n'ait pas eu un moment d'hésitation sur la décision à prendre ; il était destiné à l'état ecclésiastique, par sa piété qui s'approfondissait à la mesure de son intelligence et de sa volonté, par un goût déjà marqué pour les études désintéressées et la spéculation, par une discipline dont il avait reçu les principes dans sa famille et des règles précises dans un collège chrétien. Au lendemain même du baccalauréat, il manifesta cette décision. Ses parents s'en réjouirent mais n'en furent

(1) *Vie de Blaise Pascal*, par Gilberte Pascal (éd. Brunsvicg p. 5).

nullement étonnés, non plus que ses maîtres qui l'avaient souvent proposé comme exemple à ses condisciples, ni les paroissiens de Saint-Martin de Morlaix habitués, depuis de longues années, à voir l'enfant et le jeune homme se rendre à la messe quotidienne et visiter souvent l'église en cours de journée.

Il entra donc au Grand Séminaire de Quimper, au mois d'octobre 1900. Le Séminaire était alors une vaste propriété qui s'étendait sur plusieurs hectares au sud-ouest de la ville, à l'entrée de la route de Pont-l'Abbé. Les prêtres, maintenant âgés, qui y ont vécu les quatre ou cinq années de leur formation cléricale, se rappellent avec plaisir le charme de ces lieux. Un grand bois dont les hautes futaies se dressaient sur un terrain accidenté, leur ouvrait, à certains jours, le secret de ses allées ombreuses, de ses sentiers contournés, et de petites « retirances » — c'était le nom consacré — où les séminaristes des différents « pays » se retrouvaient quand il leur était permis de faire bande à part. Le bois est séparé de l'immeuble et des jardins par un ruisseau qu'on avait dénommé Rubicon parce qu'il marquait, aux jours ordinaires, une limite infranchissable qui ne laissait pas d'être parfois franchie. La maison était un large quadrilatère dont deux ailes récemment construites contrastaient, par la blancheur éclatante de leur granit, avec les ailes anciennes, d'une pierre ternie par les ans. A l'intérieur était un cloître ancien, d'une fine architecture gothique, dont le déambulatoire était martelé par les souliers ou les sabots des séminaristes lorsque la température ne leur permettait pas de prendre leurs récréations au-dehors. Au pied de l'aile principale s'étendait une large terrasse de laquelle, par un double escalier, on accédait aux jardins. Au sud et à l'ouest, la maison donnait sur ces jardins et, par-delà, sur un horizon fermé à gauche par les frondaisons du « Mont Frugi », à droite par les pentes de la route de Pont-l'Abbé, en face par l'antique propriété où Madame de la Sablière reçut, dit-on, La Fontaine enragé de son voyage à Quimper-Corentin ;

et dans ce demi-cercle s'allonge une plaine marécageuse où l'Odét s'élargit à la sortie de la ville : perspective reposante et à souhait pour le plaisir des yeux !

Tout cela n'est plus, car tout cela a été enlevé, par les vicissitudes de la politique et par l'effet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la destination normale qu'avaient fixée le vœu des populations chrétiennes et la décision de l'autorité religieuse. De tout cela subsistent toutefois deux témoins, précieux entre tous : le cloître et la chapelle. Grâce soient rendues à ceux qui ont fait transporter pierre par pierre ces deux monuments du grand Séminaire de Bourges-Bourgs au grand Séminaire de Kerfeunteun !

Si la cathédrale de Quimper est un poème qui se situe en bonne place dans l'épopée des cathédrales de France, la chapelle du grand Séminaire est un hymne de grâce et de pureté architecturales. Une large nef, flanquée de bas-côtés étroits pour des chapelles latérales, s'enlève avec sveltesse sur des colonnes d'une fine pierre granitique, jusqu'à la voûte où les nervures s'achèvent en une délicate ogive. Elle conduit à un transept assez large pour se prêter aux mouvements d'entrée et de sortie des séminaristes. Le sanctuaire s'élève de deux marches, assez spacieux pour le déploiement des cérémonies, et, à partir du sanctuaire, trois marches de marbre montent à l'autel, petit chef-d'œuvre de sobriété et de goût : granit, marbre et ors s'y fondent en une harmonie discrète, et la statue du jeune Tarcisius, couché sous la table de l'autel, l'hostie pressée sur sa poitrine, accueille les jeunes lévites lorsqu'ils se présentent à la communion. Au-dessus de l'autel, dans une haute cella, règne une statue de la sainte Vierge, éclairée d'une blanche lumière. Si elle n'est pas de la même matière précieuse que l'autel, elle séduit les regards par l'image fidèle qu'elle donne de la pureté et de la piété : elle est vraiment la vierge de la Présentation, celle qui introduit le jeune clergé au Saint des Saints.

C'est dans cette chapelle, au cours des messes matinales, des offices liturgiques ou des visites individuelles au Saint-

Sacrement, que se sont affinées et achevées tant de vocations, entretenues et affirmées par les cours de philosophie et de théologie, le travail personnel dans les cellules silencieuses et les conférences de la salle des exercices.

Les prêtres du diocèse, chargés de l'instruction et de la direction des séminaristes y mettaient tous leurs soins ; et une sélection, facile dans un très nombreux clergé, ou une spécialisation acquise dans les facultés de théologie, garantissaient la qualité d'un enseignement et d'une formation qui ont fait leurs preuves.

Le nouveau séminariste eut vite fait de se familiariser avec la philosophie scolastique : à son intelligence, éprise de doctrine et de certitude, elle donnait des satisfactions qu'il n'avait pas éprouvées l'année précédente. Il avait d'ailleurs une tournure d'esprit plus dogmatique que critique et la position des problèmes philosophiques l'intéressait plus que l'histoire des systèmes. L'enseignement du séminaire ne pouvait que favoriser cette tendance de son intelligence. Très docile à la leçon reçue, il ne se privait pas néanmoins de « repenser » les thèses traditionnelles ; il était surtout préoccupé des problèmes de l'Etre où il voyait justement l'alpha et l'oméga de toute recherche philosophique. Et c'était un plaisir de suivre de près sa discussion, d'entendre cette parole riche d'un vocabulaire abondant, jamais à court d'expressions, de voir aussi s'animer ce visage où la profondeur du regard semblait scruter de loin la solution entrevue. Spectacle touchant que celui de cette jeune pensée soucieuse d'un approfondissement de la vérité dans le domaine des idées pures ! Mais il semble qu'il fut moins attiré par des études positives comme celle de l'exégèse : peut-être parce que l'enseignement qui lui en fut donné était plutôt sommaire, peut-être aussi parce que, à un moment où la critique se montrait audacieuse, un pareil enseignement devait s'entourer de sérieuses précautions.

D'autres questions qui n'étaient pas du programme des séminaires sollicitaient cependant l'attention et l'intérêt des

jeunes clercs. On était encore sous l'impression des directives données par Léon XIII en matière politique et sociale. Elles avaient trouvé une audience facile et même enthousiaste dans la grande majorité des prêtres du diocèse : les jeunes surtout se laissaient emporter par le mouvement du *Sillon* qui leur semblait traduire fidèlement la pensée et le désir du grand pape. Ce mouvement devait être arrêté plus tard quand il apparut à l'autorité religieuse qu'une équivoque risquait de compromettre l'Eglise dans des entreprises d'ordre temporel. Mais à l'époque, ces sortes d'entreprises ne s'étaient pas encore précisées et ce qui se manifestait surtout c'était une ardeur généreuse d'apostolat et de pénétration des masses, bien propre à séduire de futurs prêtres.

L'appel de Léon XIII trouvait écho dans les séances d'études laissées à la discrétion des séminaristes : cours d'œuvres du grand Séminaire, cercle d'études de Kerfoennec, le premier officiellement autorisé et ouvert à tous les séminaristes, le second d'initiative privée. Le premier tenait lieu des cours de morale sociale qui sont institués actuellement dans un grand nombre de Séminaires : la charte en était l'encyclique *Rerum novarum*, et les conférences avaient trait aux multiples incidences de la doctrine catholique dans le domaine social. Les conférenciers faisaient parfois preuve de plus de bonne volonté que de compétence ou d'information, et l'on ne jurerait pas que beaucoup d'entre eux aient étudié à fond, même dans une traduction, *le Capital* de Karl Marx avant d'exposer les théories socialistes et de les réfuter. Il est vrai qu'on pourrait en dire autant de beaucoup de socialistes et de communistes ; et ce qui importait surtout c'était de savoir qu'il y a une question sociale et que le clergé ne saurait s'en désintéresser.

Quant au cercle d'études, il tenait ses séances dans la belle propriété de campagne de Kerfoennec, que possédait le grand Séminaire à quelques kilomètres sur la route de Pont-l'Abbé. Les séminaristes y prenaient leur délassement du

jeudi et, sitôt arrivés là, les plus studieux se renfermaient dans la petite chambre affectée au cercle pour s'y livrer au travail. N'y entrait pas qui voulait, car le président de ce petit club n'en ouvrait la porte qu'à des privilégiés triés sur le volet, que le palmarès de leurs collègues ou du petit Séminaire recommandait à son attention. Le brillant élève du collège de Saint-Pol-de-Léon y fut admis d'emblée, il y fut même invité et on se félicita de cette recrue. On y traitait des sujets variés, on s'y exerçait à la parole selon les préceptes d'un manuel en cours : *Parlez ainsi : de la voix et du geste...* et l'orateur en herbe recevait les encouragements et les critiques d'un auditoire généralement sympathique et bienveillant.

Et la première année d'initiation cléricale passa doucement, jusqu'à la cérémonie de la tonsure. A cette occasion, le futur clerc écrivit à son père une lettre où il lui demandait l'autorisation d'entrer dans le « for de l'Eglise », le priant ainsi de s'associer à une démarche qui, sans l'engager définitivement, le détachait déjà des liens du sang. La réponse ne faisait pas doute, mais elle témoigna de la fierté que le père de famille chrétien éprouvait de voir son fils entrer dans cette autre famille des ministres du Seigneur.

Les vacances qui suivirent montrèrent d'ailleurs à ses parents et aux paroissiens de Saint-Martin de Morlaix comment le jeune abbé entendait déjà servir. Le vicaire chargé des œuvres de la paroisse crut bien faire en se déchargeant sur lui du soin d'organiser et de diriger le patronage de vacances. Il ne pouvait mieux faire en effet. L'abbé s'y dépensa tout entier, et, chaque jour de la semaine, à l'exception du dimanche, il se rendait au patronage où l'attendaient et le rejoignaient les gamins des écoles, aussi bien ceux de l'école communale que ceux de l'école chrétienne. C'est désormais un spectacle banal que celui des jeunes prêtres ou séminaristes entourés de ces bandes d'enfants. C'était alors une nouveauté et les parents savaient gré à ceux qui voulaient

bien se charger de leurs enfants et les aider à résoudre le problème des vacances.

L'abbé Tanguy arrivait aussitôt que possible après son déjeuner : l'exactitude ne fut jamais sa qualité maîtresse et si, depuis la maison familiale jusqu'au patronage, il faisait une rencontre intéressante, la conversation pouvait se prolonger au-delà d'un échange de politesses : il était si facile d'abord et d'entretien qu'on l'arrêtait volontiers pour le plaisir de causer avec lui. Puis il se rappelait que les enfants l'attendaient et il se précipitait. Dès qu'il était en vue, on lui faisait fête, les cris jaillissaient de toutes parts : « Monsieur Tanguy, voilà Monsieur Tanguy ! » et l'on réclamait les jeux qui n'avaient pu s'organiser en son absence, même si d'autres séminaristes étaient là : son prestige l'emportait sur tout autre, il était l'animateur, il se mêlait aux jeux, troussant sa soutane pour faire une partie de barres, courant après les enfants qui le tiraient de tous côtés, lui sautaient sur le dos, se jetaient dans ses jambes. Il entrait dans leurs petits manèges, s'y laissait prendre, partait en éclats de rire devant une drôlerie ou un bon tour, en indignations sincères devant une tricherie ou une méchanceté, apaisait les querelles, essuyait les larmes, pansait les écorchures. Et plus tard, et toujours il devait en être ainsi, jusque dans les dernières années de sa vie avec les enfants de Pont-Aven, car ce magnanime savait se faire petit avec les petits, les tout-petits, et il n'avait pas à s'y évertuer, il l'était naturellement ayant gardé jusqu'à la fin la candeur qui le distinguait, celle qui se lisait dans ses yeux d'un vert passé.

Les jeudis des vacances étaient jours de grandes promenades. On s'en allait, le matin d'été, avec des provisions serrées dans les baluchons, on descendait le cours de la rivière de Morlaix, sur cette rive gauche du Léon où les grands arbres d'anciennes propriétés seigneuriales se reflètent dans une eau moirée. On arrivait au bas de la rivière, et si la marée le permettait, on prenait un premier bain. On s'installait alors, pour y passer la journée sur un terrain vague

d'où la vue embrassait toute la baie de Morlaix. Elle n'est qu'une immense vasière quand la mer n'est pas là ; mais, à marée haute et sous le soleil d'été, c'est un lac riant fermé au nord par la pointe de Carantec, le château du Taureau et quelques rochers solitaires, à l'est par les premières côtes du Tréguier, les grands bois de Trodibon en Plouézo'ch et les collines où s'encastre la vallée du Dourduff. Au soir de pareilles journées, après des ébats animés alternant avec les bains de mer, les enfants rentraient, recrus de saine fatigue et l'abbé et ses compagnons avaient grand-peine à faire serrer les rangs sur les cinq kilomètres du retour. Tous étaient harassés et l'abbé dut souvent porter sur ses épaules tel petit qui n'en pouvait plus, mais on gardait du patronage des vacances, « le patronage de Monsieur Tanguy », les enfants un souvenir heureux, les parents une reconnaissance pour ce séminariste si simple, si « gentil », si dévoué.

Il eut à assurer un ministère analogue durant les années d'études et de formation cléricales, car dès la rentrée d'octobre 1901, il fut adjoint, avec trois autres séminaristes, au vicaire-directeur du patronage de Saint-Corentin de Quimper. C'était là comme un laboratoire de travaux pratiques où les jeunes séminaristes, spécialement désignés par leurs aptitudes, s'exerçaient déjà à leur apostolat futur. Informé par son expérience, l'abbé Tanguy s'acclimata vite à ce milieu. Mais mieux qu'avec ses petits Morlaisiens, il put prendre conscience des exigences et des limites de l'action sacerdotale. Ici il avait affaire encore à des enfants, mais aussi à des adolescents et à des jeunes gens pour qui se pose déjà le problème de la vie ; et tel entretien prolongé qu'il eut un jour avec un grand garçon dont la foi était éprouvée par des doutes, l'amena à se rendre compte que la conviction religieuse n'est pas surtout une question de logique, que la foi n'est pas la conclusion d'un syllogisme et que, dans la persuasion, la part de la personne est souvent aussi grande que celle du raisonnement.

Est-il besoin de dire que cette « prise de conscience » n'é-

branlait nullement sa confiance en ses maîtres et en leur enseignement ? Avec la même ardeur qu'il montrait pour les œuvres, il se mettait de nouveau à l'étude de la philosophie et des disciplines annexes. Et la seconde année de philosophie passait pour lui comme la première dans une grande paix que troublèrent cependant les événements politiques. On était en 1901-1902 et la loi sur les congrégations religieuses allait être appliquée avec rigueur tandis qu'on voyait se préparer la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Au début des grandes vacances de 1902, il fut dans sa paroisse le témoin attristé des scènes pénibles qui accompagnèrent l'exécution brutale de la première de ces lois. Si son patriotisme et son loyalisme n'en furent pas atteints, il attendait des lendemains meilleurs qui n'eussent le caractère ni de vengeances ni même de revanches. Comme la grande majorité des prêtres et séminaristes du diocèse, il restait fidèle à la consigne du ralliement donnée naguère par Léon XIII, fidèle aussi au rêve généreux de concilier l'autorité de la hiérarchie religieuse avec les aspirations de la démocratie française.

En octobre 1902, il entrait en théologie. L'adage scolastique : « *Philosophia ancilla theologiae* » n'est guère en honneur que dans les Séminaires, mais il y a gardé toute sa force. L'étude de la philosophie doit convaincre l'intelligence de sa propre vertu et de sa capacité à résoudre les grandes questions qui se posent à tout homme venant en ce monde, mais elle doit aussi la convaincre que « la raison humaine, comme dit Bossuet, est toujours courte par quelque endroit » et que les réponses définitives et pleinement satisfaisantes aux problèmes du monde, de l'âme et de Dieu doivent être demandées à Dieu lui-même qui « nous a parlé par ses prophètes et par son fils Jésus-Christ » (1). Aussi après les deux ans d'initiation philosophique, n'est-ce pas trop de trois ou

(1) Ep. ad Hébr. I, 1.

quatre nouvelles années pour donner aux jeunes clercs les éléments de la science sacrée : théologie dogmatique et morale, Ecriture sainte, histoire ecclésiastique, droit canonique et liturgie.

L'abbé Tanguy aborda ces études avec la conscience et le sérieux qu'il avait apportés aux études précédentes. Si l'enseignement donné était destiné surtout à une honnête moyenne intellectuelle, si la méthode classique de l'exposé des thèses théologiques et de leur justification : « Ecriture, tradition, raison » eût exigé à ses yeux un examen et une enquête plus étendus, il se contentait de revenir dans sa chambre sur les notes prises au cours et de les approfondir lui-même ou de les compléter par des ouvrages d'une grande valeur.

Les archives du grand Séminaire de Quimper n'ont pas livré le secret de l'appréciation portée sur ce séminariste pour le triple chef : piété, travail, régularité. A ces trois points de vue, il n'a jamais cessé de donner l'exemple pendant les quatre années qu'il y a passées et, au terme de ce stage de sa vie cléricale, le jour même de son départ en vacances, il fut avisé par le supérieur que l'autorité diocésaine avait décidé de l'envoyer au Séminaire français de Rome pour y achever sa formation.

Le Séminaire français de Santa-Chiara est destiné à recevoir l'élite du jeune clergé français. Fondé en 1853, il a été confié par le pape Pie IX aux religieux de la Congrégation missionnaire des Pères du Saint-Esprit, dont la maison-mère est rue Lhomond à Paris. La situation en est des plus favorables, sur l'ancien Champ-de-Mars, à quelques pas de l'église de la Minerve, et à mi-chemin entre le Palatin et le Vatican. Elevée sur l'emplacement des Thermes d'Agrippa, la maison a utilisé une partie des constructions antiques et ses murs, par endroits, ont près d'un mètre d'épaisseur. C'est un quadrilatère dont le centre est une cour autour de

laquelle règne un haut portique et qui s'orne d'une fontaine toujours jaillissante d'une fraîcheur appréciable sous le climat romain. Les bâtiments sont surmontés d'une terrasse d'où l'on aperçoit, par-dessus les toits de la ville éternelle, le dôme de Saint-Pierre, le monument de Victor-Emmanuel et, quand l'horizon est clair, les sommets des monts Albains.

Les élèves du Séminaire français suivent les cours de l'Université grégorienne dont la direction et l'enseignement sont réservés à la Société de Jésus. Ainsi appelée du nom du pape Grégoire XIII (1) qui l'a fondée, l'Université rassemble au centre de la catholicité les étudiants de toutes nationalités qui viennent y prendre l'enseignement de la philosophie, du droit canonique, de l'histoire ecclésiastique, de l'Écriture sainte et surtout de la théologie dogmatique et morale. Elle n'a pas le monopole de cet enseignement et il existe à Rome d'autres établissements ayant rang d'Université, tel le Collège angélique tenu par les Frères prêcheurs ; toutefois c'est la grégorienne qui réunit le plus fort effectif d'étudiants.

Le cycle des études théologiques est de quatre années et s'achève sur l'obtention du grade de licence ; le doctorat n'est conféré que sur présentation d'un thèse traitant d'un sujet particulier qui doit être soutenue devant un jury et, en principe, être publiée après la collation du grade. Cette réglementation est récente et date du pape Pie XI, de sorte que la licence actuelle correspond au doctorat antérieur et que la durée des études est désormais plus longue qu'elle ne l'était jadis.

Les cours se donnent exclusivement à l'Université. Cependant les pères de Santa-Chiara assurent à leurs séminaristes des répétitions qui consistent soit à reprendre les cours universitaires en les expliquant sous forme de petites conférences, soit à diriger les travaux particuliers des étudiants.

Le Séminaire français étant, comme les autres grands Sé-

(1) 1572-1585.

minaires, une maison de formation cléricale, assujettit ses pensionnaires à une discipline conforme à sa destination. On comprend d'autre part que, recevant des sujets choisis et dont un grand nombre sont déjà des prêtres, la direction assouplisse un règlement qui serait trop rigide s'il était celui des noviciats ou des séminaires diocésains. C'est ainsi qu'à la fin de l'après-midi, après le dernier cours de l'Université, les élèves ont le loisir de faire une promenade d'une heure environ : la proximité des deux maisons, la situation centrale de l'une et de l'autre facilitent la visite d'une église ou d'un musée, du Forum, du Colisée, de tant d'autres monuments historiques. Le jeudi et le dimanche, les temps libres sont plus étendus ; les promenades, plus longues, mènent jusqu'aux catacombes, aux basiliques et aux villas hors les murs, jusqu'aux paysages proches et si prenants de la campagne romaine ; les visites, faites avec plus de méthode, permettent une connaissance plus intime et plus approfondie des sanctuaires, des musées, des palais. Enfin, la plupart des séminaristes ne pouvant songer à rejoindre leurs pays pour les congés de Noël et de Pâques, consacrent ces courtes vacances à des voyages dans les régions classiques et historiques de l'Italie et de la Sicile. Et il va de soi qu'à l'occasion des voyages d'aller et retour de France à Rome et de Rome en France, les itinéraires sont préparés à souhait pour l'intérêt des voyageurs.

Ainsi à l'avantage primordial d'une solide formation théologique que ces jeunes gens viennent demander à Rome, s'ajoute celui d'une riche formation générale analogue à celle que notre gouvernement français entend assurer à ses pensionnaires de l'Ecole française pendant leur séjour à la villa Médicis.

Quand l'abbé Tanguy arriva à Rome en fin d'octobre 1904, l'Eglise était menacée d'une crise intérieure autrement grave que les tracas qu'elle subissait de la part du gouvernement français. Le mouvement que le Pape Pie X devait vigoureusement dénoncer plus tard dans le décret *Lamentabili*

sane exitu (1) et surtout dans l'encyclique *Pascendi* (2), poussait son offensive en diverses directions, en commençant par l'exégèse (3), atteignait en même temps ou tour à tour la théologie, la philosophie et jusqu'à la politique. On ne pouvait l'ignorer dans les diocèses et les séminaires de France, et on y prenait conscience du danger.

Mais le diocèse et le séminaire de Quimper surent toujours s'en préservir. Le clergé finistérien, aussi informé et aussi cultivé que tout autre, s'était, en effet, toujours signalé par son respect absolu des décisions du magistère romain et avait, en toutes circonstances, montré un attachement indéfectible au souverain Pontife. On l'a vu, même en des matières qui n'étaient que de conseil, il acceptait sans aucune réserve les décisions romaines : il se refusait à distinguer entre ordres et conseils. Il n'y avait donc pas à craindre qu'il se laissât aller au goût de la nouveauté.

En ce qui concerne l'abbé Tanguy, la docilité qui lui était habituelle, un solide bon sens, une sérieuse formation intellectuelle devaient le garder des spéculations aventureuses comme des exagérations de l'intégrisme. C'est donc avec une disposition d'esprit favorable qu'il reçut, notamment en matière de dogme, l'enseignement que donnait à la Grégorienne un théologien qui comptait alors parmi les plus remarquables défenseurs de la doctrine. On peut regretter qu'il ne se soit pas orienté en même temps vers les études positives : la licence en Ecriture sainte qui se préparait aussi à l'Université assurait une formation plus complète aux jeunes théologiens, en même temps que l'enseignement dogmatique les garantissait contre une exégèse hypercritique. Mais, on l'a déjà dit, les recherches d'érudition sollicitaient moins

(1) 3 juillet 1907.

(2) 8 septembre 1907.

(3) Les deux livres de Loisy : *L'Evangile et l'Eglise, Autour d'un petit livre*, sont de 1904.

son intelligence éprise surtout de vérité métaphysique ou théologique.

C'était aussi, il faut l'avouer, un fantaisiste, et sa fantaisie se fût mal accommodée d'un long et patient travail sur des textes hébraïques et grecs. Il se fiait à son intuition et à son imagination du soin de comprendre et de résoudre les grands problèmes spéculatifs : ces facultés ne trouvent guère leur emploi dans les recherches de l'exégèse. En tout état de cause, il fut à l'Université grégorienne et au Séminaire français ce qu'il avait été au Collège de Saint-Pol-de-Léon et au Séminaire de Quimper : le brillant élève dont la sagacité et la promptitude d'esprit saisissaient une question d'une vue rapide et pénétrante.

Il sut mettre à profit les loisirs que lui laissaient ses études. Dès les premières semaines de son séjour à Rome, il en fut le visiteur, le pèlerin attentif. Il ne semble pas cependant qu'il se soit longuement arrêté aux souvenirs de la Rome antique, ou aux monuments qui font de cette ville un exemplaire privilégié de l'histoire et de la civilisation. Son attention fut retenue d'abord par les sanctuaires et les églises aussi nombreux que les jours de l'année, par les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture dont les musées, celui du Vatican surtout, présentent une collection unique au monde.

Il ne gardait pas pour lui ses impressions et les communiquait volontiers dans sa correspondance à ses parents et à ses amis ; il se retrouve tout entier dans ces lettres écrites « currente calamo », d'une écriture nette, ferme et élégante, d'un style savoureux dont la spontanéité et le naturel sont le charme principal. Qu'il soit dans une église ou dans un musée, il feint de vous y introduire, ou plutôt, sans aucune feinte, il vous y introduit avec lui, vous situe à telle place d'où vous puissiez prendre telle perspective, bien saisir tels traits, interpréter tels signes du visage ou de l'attitude, vous invite à le suivre en tels autres endroits, et ne vous quitte que quand ce qu'il a vu et admiré lui-même

s'est emparé de votre imagination. Mieux qu'une photographie ou une carte postale, le guide lointain, par la force naturelle de la persuasion, vous donne l'illusion que vous êtes près de lui dans l'édifice où il vous conduit. Ses lettres circulaient de main en main, amusaient en même temps qu'elles instruisaient et édifiaient. Et il en fut toujours ainsi de sa correspondance, assez peu abondante d'ailleurs : il y est parfaitement lui-même, comme quand il parle familièrement, sans recherche ni apprêt de style, avec un souci constant de clarté et de correction, avec le désir de gagner à ses vues son interlocuteur et son correspondant et, quand il s'agit d'une question touchant à la philosophie ou à la religion, avec un effort loyal et éloquent de dialectique chaleureuse et persuasive.

S'est-il laissé toucher par les « splendeurs romaines ? ». On n'oserait l'affirmer. On lui a entendu faire des remarques originales et judicieuses sur le paganisme de cette Renaissance artistique qui a trouvé dans la Rome de certains papes un climat si favorable. Peu sensible, semble-t-il, aux formes et aux couleurs, ce qu'il demandait à la peinture et la sculpture c'était surtout la traduction du sentiment religieux et il faut bien convenir que les peintures et les sculptures des grands maîtres du « quattrocento » et du XVI^e siècle ne donnent guère satisfaction à cet égard.

Les offices qui se déployaient dans le cadre grandiose des basiliques et des églises romaines répondaient mieux aux exigences de son sentiment religieux. Là aussi cependant bien des choses laissaient à désirer. Au pays du « bel canto » il y avait à craindre et il était assez naturel que ces pompes ressemblent parfois à des représentations théâtrales, et qu'une musique profane serve d'ornement au texte liturgique. Mais dès le début de son pontificat, Pie X réagit fortement contre ces abus et son *Motu proprio* du 22 novembre 1903 fut la charte de la musique sacrée. On en revint, en musique proprement dite, à la tradition palestrinienne. On en revint aussi à la tradition grégorienne et les travaux de

dom Pothier et de dom Mocquereau furent au point de départ d'une réforme d'où est sortie l'édition vaticane du plain-chant.

Une culture musicale insuffisante — il ne savait pas toucher au clavier — ne permettait pas à l'abbé Tanguy de se hasarder à la direction d'ensembles polyphoniques, mais il avait une compétence et surtout un goût suffisants pour diriger le chant des offices ordinaires. La maîtrise du chœur du Séminaire français lui fut confiée et il y fit valoir une intelligence du plain-chant qui devait le mettre au premier rang des promoteurs du grégorianisme dans le diocèse de Quimper.

Il y rentra en juillet 1907 avec le titre de docteur en théologie qu'il avait obtenu facilement sinon brillamment. Pendant ce séjour de trois années, il avait enrichi sa mémoire, son intelligence et son cœur d'un trésor d'images, de souvenirs, de connaissances, de sentiments, qui lui conférait une haute culture. La ville pontificale lui avait livré bon nombre de ses secrets, les pays qu'il avait visités au cours de ses voyages d'aller et retour, de ses excursions de Noël et de Pâques, les grandes villes d'Italie, les sanctuaires vénérés de l'Ombrie franciscaine, les paysages bénédictins de Subiaco ou du Mont-Cassin, les sites classiques de Naples ou de la Sicile, lui laissaient la vision d'une terre privilégiée à qui la nature et l'histoire, la religion et l'art ont conféré une beauté incomparable.

Prêtre depuis deux ans, car il avait reçu l'ordination sacerdotale à Quimper le 24 juillet 1905, il fut nommé en 1907, vicaire à la paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel de Brest. C'était une des trois paroisses du vieux Brest, que les murailles de Vauban entouraient de leur protection séculaire. Face au quartier de Recouvrance qui se hausse encore en étages sur la rive droite de la Penfeld, les deux paroisses de Saint-Louis et des Carmes s'étalaient ou montaient en pente

douce sur la rive gauche de la petite rivière qui se creuse profondément pour recevoir de la rade et pour abriter dans le grand port de guerre les plus fortes unités navales. Dans le demi-cercle fermé par les remparts, par l'antique château de Brest et par la Penfeld, un enchevêtrement de rues et de ruelles, dont quelques-unes assez mal famées, ne laissait guère d'espace à l'air ni à la lumière, si rare d'ailleurs dans ce pays de la brume ; l'artère principale, conduisant des anciennes portes du rempart au grand pont qui relie les deux rives de la Penfeld, était la rue de Siam connue, à l'égal du quai Cronstadt à Toulon, de toute la marine française et de bien des marins étrangers. Aucun monument digne d'être signalé ; une seule place aux vastes dimensions, le Champ de Bataille où la musique réputée des équipages de la flotte faisait entendre au moins une fois par semaine des concerts empruntés au meilleur répertoire ; et surtout le cours Dajot qui s'étend longuement sur les remparts et d'où la vue embrasse une des plus belles rades du monde, dominée par les hauteurs de Plougastel et de la presqu'île de Crozon.

Il n'y a plus là que ruines et désolation. Les deux quartiers de Saint-Louis et des Carmes ont été victimes de bombardements périodiques, jusqu'à la bataille de la Libération des mois d'août et septembre 1944, qui n'y ont laissé que des amas de pierres et quelques pans de murs. L'emplacement de l'église Saint-Louis se reconnaît encore au milieu de ses hautes murailles roussies par le feu de l'incendie qu'y ont allumé les Allemands ; la petite église des Carmes n'a laissé aucun vestige. Toutefois, dans ce chaos, le tracé de voies géométriques permet d'entrevoir un plan d'urbanisme qui ouvrira des perspectives sur la rade et sur l'étroit goulet qui donne accès à l'Océan.

Le jeune docteur en théologie fit donc à Brest l'apprentissage du ministère paroissial : c'est la condition normale du clergé séculier. Le prêtre que ses études et la volonté de son évêque destinent à l'enseignement de la jeunesse, soit dans

un collège ou un petit séminaire, soit dans un grand séminaire, n'a pas à se plaindre d'une destinée où sa foi et son esprit surnaturel lui font voir une forme spéciale de sa vocation. Parfois cependant il jette un regard d'envie sur les confrères que leur fonction met en contact direct et quotidien avec les âmes chrétiennes, avec d'autres âmes que la grâce de Dieu n'a pas encore touchées ou a cessé de toucher, et près de qui ils sont les instruments de cette grâce. Au surplus n'y a-t-il pas danger qu'un enseignement théorique dessèche à la longue des âmes sacerdotales que préserve sans doute leur vie religieuse personnelle, mais que ne vivifie pas l'apostolat chaque jour renouvelé et toujours varié ?

Dans ce milieu brestois où le meilleur se mélange au médiocre, parfois au pire, le jeune vicaire fit une riche expérience. Les hautes demeures confortables du Champ de Bataille, de la rue du Château, du cours Dajot donnaient asile à des familles appartenant aux cadres de la marine ou aux professions libérales, fidèles pour la plupart à leurs pratiques religieuses. Même les maisons qui se tassaient autour de l'église paroissiale et de l'ancien hospice civil, abritaient de vieilles familles d'employés ou d'ouvriers, dont les vertus solides s'entretenaient et se fortifiaient à des habitudes depuis longtemps acquises de vie chrétienne. Mais le flot constant d'éléments nouveaux-venus de la campagne pour les travaux de l'arsenal n'apportait pas, en général, un renfort appréciable aux paroissiens fervents, et beaucoup de ces immigrants laissaient au pays natal les souvenirs de leur catéchisme et de leur première communion. D'autre part, la population du port de commerce qui s'étend en contre-bas des murailles du cours Dajot était trop éloignée du centre de la paroisse pour être atteinte par le ministère des prêtres. Il y avait donc beaucoup à faire pour préparer la moisson dans ce petit coin du « champ du père de famille ».

L'abbé Tanguy en fut un ouvrier actif et zélé. En un temps

où l'école paroissiale des garçons n'existait pas encore ou en était à ses débuts, il mit tous ses soins à l'organisation du patronage hebdomadaire et du patronage de vacances ; et on le vit comme à Morlaix, présider aux ébats de ses enfants, ou bien, les jeudis d'été et les jours de vacances, déambuler par les rues de Brest pour conduire sa petite troupe à la plage de Saint-Marc ou à celle, plus lointaine, de Sainte-Anne du Portzic. Il entendait que cette œuvre de préservation ne fût pas seulement une garderie, mais une œuvre de formation sérieuse d'où puissent sortir des chrétiens convaincus. Ses instructions à l'adresse des jeunes gens tendaient à ce but, et sa solide formation théologique se retrouvait soit dans ses entretiens familiers soit dans des conférences de cercles d'études où, par un langage simple et concret, il s'efforçait de mettre à la portée d'intelligences à peine ouvertes, les vérités révélées proposées à tous, aux petits comme aux grands, aux ignorants comme aux savants.

Ce fut toujours sa préoccupation et il ne prétendit jamais à l'éloquence. Ce n'est pas lui qui se serait tenu devant un miroir pour répéter ses sermons, avec la crainte de se permettre un geste ou une intonation qui ne fussent pas conformes à la stricte discipline oratoire. Après avoir jeté sur le papier le schéma d'un plan très large ou griffonné quelques notes, il se laissait aller à l'improvisation, parlait d'abondance, d'une voix au timbre élevé, légèrement sifflante, assez faible, claire cependant grâce à une prononciation soignée, et soulignait sa diction d'un geste libre et sobre à la fois. Tel il était au temps de sa jeunesse sacerdotale, tel il devait se montrer dans toutes les occasions où il eut à prêcher par la suite : naturel et simple, persuasif sans souci de l'art et de la recherche.

Ce ministère ne dura qu'un an. En 1908, en effet, l'abbé Tanguy fut appelé à enseigner la philosophie au grand Séminaire. Il quittait la paroisse des Carmes, laissant après

lui d'unanimes regrets : chez les paroissiens qui s'étaient attachés à ce jeune prêtre si abordable, si aimable, si dévoué à leurs enfants, et chez ses confrères du presbytère qu'il avait charmés par son caractère enjoué, son humeur égale, sa conversation primesautière et aux remarques ou réparties vives et spirituelles, son empressement à rendre service et à faciliter les rapports de la vie quotidienne.

Le grand Séminaire de Quimper se trouvait alors dans l'ancien couvent du Carmel de Brest, tout près de l'église Saint-Martin, que les religieuses avaient dû abandonner en 1902 : bâtiment austère et vétuste qui ne convenait guère à sa nouvelle destination, avec sa chapelle exigue, ses cellules étroites, son jardin dont les rares allées ne se prêtaient pas aux récréations des séminaristes. Il fallut bien des aménagements pour assurer aux professeurs des chambres décentes, et aux élèves des classes et salles d'études. On s'en accommoda tant bien que mal, et l'ancien couvent connut une nouvelle vie par l'animation qu'y mettaient les jeunes clercs toujours nombreux malgré la difficulté des temps. Quelques années plus tard, le Séminaire devait se transporter dans un autre couvent, celui des Ursulines de Quimper, celui-ci, plus vaste, plus facilement utilisable, insuffisant encore cependant, en attendant le jour où le magnifique édifice de Kerfeuteun, élevé grâce à la générosité des fidèles du diocèse, offrit aux séminaristes une demeure convenable à leur vocation.

Le nouveau professeur se fit rapidement à son programme et à son auditoire. A ces jeunes gens, frais émoulus du petit Séminaire et des collèges diocésains, il sut donner le sens des hautes vérités dont il était pénétré. L'enseignement qu'il leur assurait de la scolastique était d'ailleurs, du moins pour la méthode, aussi peu formaliste que possible. A peine installé dans sa chaire, il posait sur son bureau quelques notes rédigées sur des feuilles volantes, sans oublier sa tabatière où il puisait amplement et son large mouchoir de priseur de tabac. Il dictait moins qu'il ne parlait, les yeux

fixés au loin sur quelque monde intelligible ; avec lui, le problème le plus abstrait devenait une question vitale, car il estimait et répétait qu'il n'y a pas de problème philosophique abstrait, que le problème de l'Être est celui de notre être, que nous y sommes engagés, selon la formule platonicienne, avec tout notre esprit et toute notre âme, et que nous lui donnons une réponse plus encore par notre vie que par notre raisonnement. Mais du fait que ce problème lui apparaissait comme une action plutôt que comme une spéculation, il lui arrivait souvent de repenser un jour ce qu'il avait pensé la veille, de se reprendre et de se laisser aller à des « repentirs » qui déconcertaient de jeunes étudiants. Que des solutions toutes faites, présentées dans des manuels parfois médiocres ou dans des cours rédigés une fois pour toutes, soient sujettes à caution et à révision, il serait difficile de le contester ; mais c'est peut-être de quoi étonner des intelligences inexpérimentées qui attendent qu'on leur explique un livre plutôt qu'on ne les fasse assister à la « recherche de la vérité ».

D'autre part la méthode est assez hasardeuse. Un des collègues de l'abbé Tanguy aimait à dire qu'« on n'invente pas la physique ». On n'invente pas davantage la philosophie. Il y a une « philosophia perennis » qui a posé les grands problèmes auxquels on revient toujours et donne à ces problèmes des réponses satisfaisantes pour le bon sens qu'il lui revient de justifier. Mais les réflexions de la critique ou les progrès de la science suscitent de nouvelles façons d'envisager les mêmes problèmes et de vérifier les mêmes solutions, d'où la nécessité de s'informer des différents systèmes, fussent-ils suspects ou erronés au regard de la tradition. L'effort d'un esprit original et personnel, quelque vigoureux qu'il soit, ne saurait suppléer à cette information qui, dans le cas de l'abbé Tanguy, n'était peut-être pas assez étendue.

Il reste que pour les élèves les mieux doués, ceux que passionne la discussion des idées, le spectacle d'une intel-

ligence lumineuse et loyalement appliquée à sa recherche, était singulièrement excitant.

Le professeur de philosophie était en même temps professeur de chant. Les folkloristes bretons n'ont pas eu de peine à retrouver dans les traditions de leur pays des mélodies dont la qualité s'impose à l'attention et à l'admiration des musicologues et l'on voit ce qu'un Guy Ropartz ou un Mayet, entre autres, ont pu composer en harmonisant certains cantiques ou chansons populaires ; l'on sait aussi comment des congrès de musique et de chant bretons, tel le *Bleun-Brug*, ont mis en valeur les productions de cette musique originale. On ne s'étonnera pas d'ailleurs que l'âme celtique, naturellement docile aux suggestions du désir et du rêve, ait trouvé, pour s'exprimer, des airs et des chants d'un charme prenant. Il faut avouer néanmoins que le chant liturgique laissait généralement à désirer, que les tons dits gallicans étaient en honneur dans beaucoup de paroisses et que l'exécution en était souvent au-dessous de toute estime : à ce dernier point de vue, le seul qui intéressât l'abbé Tanguy, l'éducation du clergé était à faire. S'il ne fut pas le premier à s'en préoccuper, il s'y employa de son mieux et, formé à l'école bénédictine de Solesmes où il fit de fréquents séjours, instruit des leçons de dom Mocquereau qui voyait en lui un de ses meilleurs élèves, il se donna la tâche de former des élèves à son tour et il obtint des résultats appréciables, car bon nombre de maîtres de chœur du diocèse de Quimper ont passé par ses mains.

Pour l'ensemble des séminaristes réunis plusieurs fois par semaine autour de l'harmonium de la salle des exercices, il ne pouvait être question que d'une culture générale et d'une exécution correcte du chant liturgique. Il y tenait absolument et ne se montrait satisfait qu'après de multiples répétitions. Il entendait donner à ces jeunes gens le respect, sinon le sens exquis, d'un chant où la prière collective trouve son expression adéquate ; il ne cédait jamais et ne s'arrêtait que quand il avait obtenu que les organes rebelles s'assouplissent ou se plient à une discipline exacte.

Il réservait ses soins les plus minutieux à l'instruction d'une « schola cantorum » bien choisie ; il s'efforçait de lui donner le sens des nuances, l'intelligence de la phrase mélodique qui fait valoir et souligne les intentions du texte sacré. Lui-même, d'une voix qu'il avait très juste, bien qu'elle fût assez grêle et peu timbrée, donnait l'exemple d'une exécution sans bavure. Le chœur à son tour chantait ; il interrompait, faisait reprendre, insistait, adjurait de faire effort, s'emportait même en de courtes colères qui, d'ailleurs, s'achevaient souvent dans un éclat de rire rassurant et communicatif ; et il n'est pas étonnant qu'avec une élite, il ait obtenu d'excellents résultats.

Le directeur spirituel ne le cédait en rien au professeur : ce n'est pas, en effet, la moindre charge de celui-ci que de préparer les séminaristes à leurs futures fonctions sacerdotales, d'étudier leur vocation, de les acheminer lentement vers les ordres majeurs. Il y faut un tact, une sûreté de jugement, une psychologie avisée, par-dessus tout, un grand amour des âmes, toutes qualités qui, sans être l'apanage exclusif d'une institution comme la compagnie de Saint-Sulpice, ont assuré la réputation de ces « messieurs » dans le monde entier. L'abbé Tanguy en était largement pourvu. Sa piété profonde et éclairée, sans aucun excès de mysticisme, son bon sens éprouvé, le commerce qu'il avait eu à son confessionnal de vicaire avec des âmes désireuses de perfection, la connaissance étendue qu'il avait des maîtres de la vie spirituelle, le rendaient parfaitement apte à ce ministère délicat. Les relations qu'il eut avec ses nombreux dirigés, les conseils et les engagements qu'il leur a prodigués, appartiennent au secret des consciences ; mais on savait qu'il leur donnait le goût d'une vie sérieuse et surnaturelle, vouée au service de Dieu et des âmes, la conviction que l'action sacerdotale est féconde dans la mesure où elle s'alimente aux sources jaillissantes de la piété et de la dévotion.

Avec tous les séminaristes, qu'ils fussent ou non ses diri-

gés ou ses élèves, ses relations étaient empreintes de cordialité et même d'abandon. Comme il avait lui-même naturellement le sentiment du respect à l'égard de ses supérieurs, il ne pensait pas qu'une attitude distante fût nécessaire pour l'inspirer à ses inférieurs. Etant d'un clergé où la confraternité est moins une consigne qu'une pratique toute spontanée, il voyait déjà dans les séminaristes des confrères et les traitait avec l'affection qu'il mettait dans les relations avec ses amis.

La guerre de 1914 devait interrompre sa carrière de professeur. Il n'était cependant pas assujéti à la mobilisation. Ce n'est pas que sa santé s'y opposât : elle avait toujours été robuste ; l'on ne se rappelle pas qu'il ait jamais eu de maladie sérieuse et il a fallu une broncho-pneumonie contractée à Büchenwald dans des circonstances que l'on verra, pour avoir raison d'un tempérament vigoureux. Mais une légère déviation de la colonne vertébrale le rendait inapte au service actif. Récupéré cependant par un des multiples conseils de révision qui, dès le début de la guerre, ramassèrent le plus grand nombre possible de réformés, il fut affecté à un emploi quelconque dans un des bureaux de la place de Brest. Il sembla à l'archiprêtre de Saint-Louis que l'abbé Tanguy pouvait se rendre utile autrement et, d'accord avec le préfet maritime de Brest, il lui fit donner un poste d'aumônier aux pupilles de la Marine, avec la faculté de résider au presbytère et de rendre à la paroisse les services compatibles avec sa fonction.

La paroisse de Saint-Louis, la plus importante du diocèse à plusieurs égards, était alors dirigée par un prêtre des plus distingués que secondait un nombreux clergé. Mais le curé ressentait déjà les atteintes de l'âge, la mobilisation lui avait enlevé trois vicaires sur six et l'affluence de nouveaux paroissiens que les circonstances amenaient dans notre second port militaire lui faisait plus lourde la charge

pastorale. L'abbé Tanguy fut mis à sa disposition pour la durée de la guerre. Il fut à Saint-Louis ce qu'il avait été quelques années auparavant dans la paroisse des Carmes : le vicaire zélé, se faisant tout à tous, de préférence aux humbles et aux petits. On l'entendait en chaire plus souvent qu'à son tour de prédication, et ses sermons, simples et familiers, mais informés de ses connaissances philosophiques et de sa science théologique, étaient avidement écoutés par un nombreux auditoire où tous trouvaient leur compte. On le voyait passer dans les rues des quartiers les plus pauvres et maintes fois, sur son passage, des enfants criaient : « Monsieur Tanguy, j'en ai plus de sabots ! » et, sans enquête, il envoyait les quémandeurs au sabotier chez qui, comme dans d'autres boutiques, il avait un compte ouvert. Il visitait les salles de l'hôpital maritime et Dieu sait si cette fonction d'aumônier était une sinécure, au moment surtout où sévissaient les épidémies, notamment cette « grippe espagnole » qui fit tant de victimes parmi les jeunes marins. Il assurait une bonne part de la rédaction de l'*Echo paroissial*, petite feuille hebdomadaire qui tranchait, par sa tenue, sur les publications du même genre, et il y donnait chaque semaine des articles qui expliquaient aux fidèles le sens des cérémonies liturgiques et les initiaient à la beauté du chant grégorien.

Son activité dépassait les limites de la paroisse. Le professeur de philosophie de l'Institution Notre-Dame du Creïsser à Saint-Pol-de-Léon ayant été mobilisé, le supérieur de cet établissement fit appel à la compétence du professeur de philosophie du grand Séminaire. L'abbé Tanguy avait pour principe de ne refuser aucun service qu'il pouvait rendre et, bloquant en deux journées, les cours d'une semaine, il ajouta cette nouvelle fonction à celles de vicaire et d'aumônier. Il estimait que dans un temps où les institutions devaient « tenir » à tout prix, on ne pouvait s'épargner aucun effort pour les y aider. Et sans doute y avait-il moins

de mérite à tenir à l'arrière que sur la ligne de front et dans les tranchées, mais puisque les circonstances n'avaient pas voulu de lui à ce poste d'honneur, il entendait du moins rendre le plus possible de services dans la situation où il se trouvait.

La guerre terminée, il retourna pour plusieurs années encore au grand Séminaire où il continua d'exercer son zèle près des jeunes clercs qui devaient combler les nombreux vides laissés par leurs aînés. Cependant les deuils commençaient à l'atteindre : sa mère était morte en 1918, et sa sœur mourut en 1925. Son père restait seul, à l'abri du besoin certes, du fait de sa retraite de fonctionnaire et des économies accumulées au long des années. Mais il sembla à l'abbé Tanguy que la vieillesse de son père serait entourée de plus de soins et de prévenances s'il lui offrait l'hospitalité d'un presbytère (1) : aussi demanda-t-il une paroisse qui lui fut accordée. En septembre 1926, il fut nommé recteur (2) de Pont-Aven.

C'est un des plus jolis sites du Finistère. La commune prend son nom à l'Aven qui, à l'entrée du pays, n'est qu'un frais ruisseau, murmurant et cascasant entre des rochers de granit, au sein d'un bois de hêtres et de chênes aimablement qualifié de « Bois d'Amour ». Il s'élargit après le pont qui joint les deux rives au milieu de la ville, baigne les murs d'un ancien moulin dont la grande roue tournait autrefois d'un rythme lent et régulier et qui est maintenant un restaurant pour fins gourmets, s'approfondit enfin pour couler pendant quelques kilomètres jusqu'à son estuaire de Port-

(1) M. Jérôme Tanguy est mort au presbytère de Pont-Aven le 26 février 1930.

(2) C'est le nom donné aux « desservants » des paroisses dans les diocèses de Rennes, Vannes, St-Brieuc, Quimper.

Manech. Le flux et le reflux de la marée emplissent et vident tour à tour le petit port où des barques de pêche et quelques bateaux de plus fort tonnage font escale entre deux campagnes et que dominent des collines en pente douce avec leurs revêtements d'arbres et d'ajoncs. L'ensemble est pittoresque plutôt que grandiose, mais la grâce a son charme ainsi que la beauté.

La grâce aussi caractérise la population. C'est ici qu'il faut venir, aux jours des fêtes régionales ou des grands mariages pour admirer la richesse et l'élégance des costumes et des atours. Le vêtement des hommes est sobre : veste de drap noir largement échancrée sur un plastron blanc, chapeau de castor avec un long ruban de velours noir ; celui des femmes est d'une parure somptueuse où le velours de la robe et du corsage, la dentelle de la collerette et de la coiffe, la soie des rubans multicolores concourent à un ensemble des plus harmonieux. C'est une vision d'un autre âge et, de fait, les coffres des familles gardent soigneusement dans la lavande et le camphre ces habits qui ne sortent que pour des circonstances solennelles ; mais alors ils se donnent en spectacle dans de longs cortèges que précèdent les sonneurs de binious et de bombardes. Population avenante et aimable, faite, dirait-on, pour la douceur de vivre ; population chrétienne cependant et, dans sa majorité, fidèle à ses croyances, attachée à ses traditions bien que, par une curieuse anomalie, la langue celtique n'y soit pas parlée couramment et que ce soit comme une enclave française dans une région bretonne.

C'est là qu'un beau jour de l'année 1886, au hasard de sa vie de bohème, Gauguin vint s'arrêter avec sa palette et ses pinceaux. Il s'installa dans l'auberge de la mère Gloanec, où le rejoignaient bientôt quelques camarades. Ce fut l'origine de « l'école de Pont-Aven » qui marque une date dans l'histoire de la peinture, tant par la réaction qu'elle mène vigoureusement contre l'académisme que par l'apport de ses

qualités originales : pureté et simplicité archaïques, couleurs unies et formes élémentaires, économie des moyens techniques et du dessin d'école.

Si la contribution de Botrel à la littérature n'est pas, il s'en faut de beaucoup, aussi précieuse que celle de Gauguin à la peinture, on peut néanmoins rappeler que le « bon chansonnier » avait fixé sa résidence d'été à Pont-Aven et s'y était construit une villa certainement plus confortable que l'auberge de la mère Gloanec.

D'autres villas s'étagent sur les flancs du coteau de la rive gauche : c'est, en effet, un pays rêvé pour les vacances de l'été et de l'automne avec la douceur de son climat et les teintes exquis que jettent sur les champs et la rivière les rayons tamisés du soleil. Le presbytère, en retrait sur un coteau de la rive droite, est une maison banale, assez grande pour deux prêtres ; un petit jardin en terrasse ouvre une perspective agréable sur l'horizon limité de l'autre rive et se prolonge par un parc aux grands arbres dont le propriétaire laisse gracieusement la disposition au clergé.

L'installation solennelle de l'abbé Tanguy se fit un dimanche de septembre. Il était entouré de ses collègues du grand Séminaire et de nombreux amis. Le supérieur du Séminaire le présenta à la population en un discours élogieux où il disait le regret qu'il éprouvait à se séparer d'un professeur éminent et la haute valeur morale et religieuse du prêtre à qui était confiée désormais la direction de la paroisse. Le nouveau recteur, en quelques mots très simples, promit à ses paroissiens qu'il leur donnerait ses forces, son zèle et surtout son cœur : le ministère qu'il allait exercer parmi eux devait montrer que ces paroles n'étaient pas une vaine promesse.

Il avait alors quarante-quatre ans, et était dans la force de l'âge. L'impression qui se dégageait d'abord de sa personne était celle d'un homme distingué, mais sans aucune recherche. Sa mise était d'une grande simplicité jusqu'à l'ap-

parence de la pauvreté. Si ses soutanes n'étaient pas verdies, elles étaient souvent rapiécées, et il oubliait parfois son faux-col où se contentait de le passer rapidement sans le fixer au col. Il ne s'embarrassait pas des détails d'ordre vestimentaire et si on les notait sur lui, on cessait vite de s'y arrêter pour ne voir que ce visage si expressif, brillant d'intelligence et de sympathie : un masque légèrement bourbonien qu'éclairaient des yeux d'une lumière douce et forte, un front peu élevé mais large et dégagé par une calvitie précoce, une bouche édentée mais aux lèvres fines et fermes, un menton volontaire qui achevait une figure d'un ovale régulier : physionomie peu banale qui retenait l'attention.

A la différence de bien des prêtres qui quittent l'enseignement pour le ministère paroissial et qui peuvent d'abord être déconcertés par les exigences et les charges de ce ministère, l'abbé Tanguy n'avait pas à en faire l'apprentissage : il y avait donné la mesure de sa capacité, mais en sous-ordre. Il en avait désormais la responsabilité pleine et entière, et si la gestion d'une paroisse n'est pas surtout une administration, elle l'est cependant pour une part importante. La paroisse, dit le catéchisme élémentaire, est la société des chrétiens qui, par son curé est unie à l'évêque, et par l'évêque au pape, chef de toute l'Eglise. Mais elle est aussi une société engagée dans les contingences de l'espace et du temps, quelque limitée que ce soit cet espace et quelles que soient les circonstances qui caractérisent ce temps : celui qui en a la direction est donc obligé de tenir compte de ces contingences dans les manifestations de son action religieuse.

On doit à la vérité d'avouer que, à cet égard, la gestion paroissiale du recteur de Pont-Aven ne fut pas à l'abri de toute critique. Un de ses anciens vicaires a dit de lui qu'il s'inspirait volontiers de la maxime augustinienne : « *Ama et fac quod vis* ». La formule est belle assurément, mais, à l'application pratique et sur le terrain des réalités concrètes,

elle s'avère un peu hasardeuse et peut même devenir dangereuse. Pour l'abbé Tanguy, il n'y avait vraiment pas de danger qu'elle le menât à de graves erreurs mais peut-être à certaines négligences que pouvaient souligner la légèreté malice des confrères ou l'attention des supérieurs. Il est, en particulier, un article des statuts diocésains, celui qui concerne l'établissement et le contrôle des budgets paroissiaux, auquel il ne se conformait pas avec une rigoureuse exactitude. S'il ne refusait point par principe d'observer le règlement des tarifs, il en prenait à son aise avec lui et quand quelque paroissien était gêné pour s'acquitter des droits paroissiaux, il l'en exemptait volontiers et ne se souciait plus de les faire respecter.

L'exactitude ne fut jamais d'ailleurs sa qualité maîtresse et l'on ne pouvait se fier sans réserve aux rendez-vous qu'il donnait ou qu'il acceptait. S'il avait consenti à un projet de promenade ou d'excursion avec des confrères ou des amis, il ne fallait pas s'étonner qu'à l'heure du départ, il fût occupé à toute autre chose qu'aux préparatifs immédiats et c'est lui qui se fût étonné qu'on l'interrompît dans l'occupation du moment. Au cours même de la promenade, tout site, pour peu qu'il offrit d'intérêt, attirait son attention et la considération de l'heure où la nécessité d'arriver en temps voulu n'avait plus aucune importance.

Cette docilité à la sollicitation du moment qui passe ou du spectacle qui se présente, explique en partie ses distractions. Elles étaient innombrables et l'on n'en finirait pas de les relever. En voici une qui n'est pas des moins savoureuses. A l'occasion de la fête patronale de Pont-Aven qui réunissait un certain nombre de confrères ecclésiastiques, il avait prié à déjeuner le maire avec qui il entretenait les meilleures relations. A l'heure dite, après la grand'messe le maire se présenta au presbytère. Le recteur, qui s'y trouvait déjà avec les autres prêtres, en fut avisé et se rendit au salon où il causa aimablement avec lui de choses et d'au-

tres, sans qu'il fût question de le faire passer à la salle à manger. Le maire comprit qu'il y avait maldonne et se leva, reconduisit jusqu'à la porte du presbytère par le recteur qui, en rejoignant ses confrères, ne manqua pas de s'étonner que le maire choisit pareil jour et pareille heure pour lui faire une visite.

Il avait des distractions plus fâcheuses. Secrétaire des conférences ecclésiastiques du doyenné, il oubliait facilement de préparer le compte-rendu qui doit accompagner l'expédition à l'évêché des travaux et résumés de ces conférences ; hâtivement, à la dernière heure, il en écrivait une rédaction qui se ressentait forcément de cette improvisation. Il oubliait même parfois l'expédition et recevait un rappel à l'ordre. Il fut nommé examinateur au grand Séminaire en 1935, mais les séances semestrielles durent se passer souvent de son concours et il ne songeait pas à s'excuser de son abstention, pour la raison qu'il n'avait plus souvenir de s'être engagé.

Ce sont des négligences de ce genre qui expliquent sans doute que, malgré ses valeurs et ses mérites, le nombre et la qualité des services rendus au diocèse, il n'ait pas été promu au canonat, ce qui étonnait et peinait ses amis. Il s'en souciait d'ailleurs fort peu : non pas qu'il affectât aucun dédain pour les honneurs ecclésiastiques, ce qui eût été une façon de les désirer ou de les envier : simplement, il n'y pensait pas. Au porte-manteau de la sacristie de son église, pendait une vieille mosette de curé-doyen, habit de chœur des professeurs du grand Séminaire, qui depuis longtemps n'était plus portée, le recteur se contentant du surplis qui lui avait été remis au jour de sa tonsure. A un ami d'enfance qui lui faisait part de sa propre promotion au canonat, s'excusant sincèrement d'en être le bénéficiaire avant lui, il répondit, après les félicitations d'usage : « Pour moi, je vieillis doucement dans mon joli Pont-Aven, parmi ma gentille population, je fais mon bonheur de mes catéchis-

mes, goûtant pleinement la belle succession des saisons religieuses dans l'exercice de mes fonctions pastorales que je trouve de plus en plus élevées, bien au-dessus de mon mérite et de mes capacités. Il ne faut pas me plaindre. C'est bien ainsi et j'ai ce qui me convient. Les charges étendues et par conséquent les honneurs ne sont pas faits pour moi. Je ne songe nullement, sois-en sûr, à me demander si certaines grappes sont trop vertes ou simplement trop hautes ».

Elles n'étaient à coup sûr ni trop vertes ni trop hautes, et nul n'en était plus convaincu que le destinataire de cette lettre à qui tout enfant, Joseph Tanguy fut souvent proposé comme modèle et qui, avec une affectueuse admiration, s'est toujours incliné devant les hautes qualités morales, intellectuelles et religieuses de son aîné. Et puis, la gloire très pure dont s'aurole désormais le nom du recteur de Pont-Aven laisse loin derrière elle ces honneurs, ces titres et ces ornements.

La paroisse de Pont-Aven compte dix-huit cents habitants : elle n'a qu'un vicaire, et ce n'est pas trop de deux prêtres pour cette population, mais une action et un zèle concertés suffisent à un ministère que facilitent les conditions géographiques de la petite ville et la bonne volonté de la population. Le vicaire de Pont-Aven est ordinairement un jeune prêtre qui, sous la direction du recteur, s'initie au ministère paroissal avant d'être nommé dans une paroisse plus importante. Durant les seize années qu'il passa à Pont-Aven, l'abbé Tanguy eut successivement sous ses ordres quatre prêtres avec qui il partagea les soucis et la charge de l'apostolat. Dire qu'il les eut sous ses ordres est d'ailleurs impropre, car il fut pour eux moins un chef qu'un ami et un frère aîné. Il était persuadé que la première condition d'un ministère fécond est l'union intime de ceux qui en ont la responsabilité partagée, et que l'action extérieure dans le domaine spirituel se ressent toujours de la vie commune dans la maison presbytérale. Le recteur avait le souci

de rendre cette vie aussi agréable que possible à son vicaire, de lui donner l'impression que cette maison était bien la sienne au même titre que celle du recteur, que la paroisse était également confiée à l'un et à l'autre. A table la conversation était empreinte d'une grande liberté : elle était toujours intéressante car la distinction native et la haute culture du recteur la préservaient de toute banalité ; mais elle ne se réduisait jamais au monologue, le recteur permettant au vicaire d'exposer sur tout sujet ses vues et idées personnelles. Si elle portait sur les questions les plus variées, elle avait trait surtout à la vie paroissiale et tendait à réaliser cet « idem velle, idem nolle » qui, selon Cicéron, est la définition de la véritable amitié et qui est le ressort de l'action commune et des décisions fécondes.

Nul ne répondit mieux aux exigences de cette intimité, aux désirs et à l'attente du recteur que celui qui devait être le confident de ses pensées et l'auxiliaire dévoué de son activité des dernières années, le compagnon de ses épreuves, de ses misères et de sa gloire : l'abbé Francis Tanguy.

Il lui fut donné comme vicaire en 1937. Il était son cadet de quatorze ans, étant né le 30 avril 1896. Il ne lui était pas apparenté bien qu'il portât le même nom de famille et qu'il fût originaire de la même ville de Morlaix, de la même paroisse et du même quartier de Saint-Martin. Il avait fait ses études primaires dans la nouvelle école libre des garçons de la paroisse, et ses études secondaires dans la nouvelle Institution Notre-Dame du Creis-Ker à Saint-Pol-de-Léon. Au grand Séminaire de Quimper, il avait retrouvé l'abbé Joseph Tanguy qui lui enseigna la philosophie. Et si l'état de sa santé l'avait permis, il est probable qu'on lui aurait demandé de poursuivre ses études dans quelque faculté, car il était fort intelligent, sinon d'une intelligence intuitive et brillante, mais solide, méthodique et appliquée ; il était de ces esprits sérieux qui ne laissent rien au hasard et qui ne sont satisfaits que d'une connaissance acquise au

prix d'un effort consciencieux. L'effort lui était pénible cependant, et ceci paraissait à sa physionomie souffreteuse et se traduisait par de fréquents maux de tête qui ne lui permettaient pas un travail prolongé. Il n'en était pas moins sévère pour lui-même et son austérité était telle qu'il s'imposa de ne jamais boire de vin.

Après son ordination sacerdotale en 1922, il fut affecté à l'Institution du Creis-Ker d'abord à titre de surveillant, puis de professeur de mathématiques dans les classes inférieures. Il fut le professeur exact et le prêtre modèle, pénétré de l'importance et de la noblesse de sa double tâche de maître et d'éducateur. Mais comme il était pour lui-même d'une rigueur inflexible, il estima qu'il devait être exigeant pour les élèves. Peut-être, en dépit d'une charité profonde et de l'affection sincère qu'il avait pour eux, manqua-t-il d'une certaine souplesse nécessaire dans les relations avec une jeunesse parfois exubérante. Quand on s'en aperçut, après de nombreuses années, on jugea que le ministère paroissial assouplirait cette nature droite à l'excès et que l'influence d'un prêtre comme l'abbé Joseph Tanguy y contribuerait grandement.

On voyait juste et l'abbé Francis Tanguy fut le parfait vicaire de son recteur. L'accord fut complet entre eux depuis le jour de septembre 1937 où il fut nommé vicaire jusqu'au jour de janvier 1944 où ils quittèrent ensemble la paroisse pour la prison, la déportation et la mort. Mais on aurait tort de croire que le vicaire ne fut que la doublure du recteur, vivant dans son sillage et se contentant d'exécuter les ordres qui lui étaient donnés. Il n'était pas dans les desseins de l'un d'annihiler ou d'amoindrir l'action de ses collaborateurs, ni dans les dispositions de l'autre de consentir à une diminution de son activité. Le ministère de l'abbé Francis Tanguy, celui qu'il exerça surtout près des enfants et des jeunes gens de la paroisse, a laissé une empreinte personnelle dans les âmes, et, d'autre part, ses habitudes d'ordre

et de régularité corrigeaient heureusement ce qu'il pouvait y avoir de fantaisiste dans l'attitude et l'action du recteur. Ils se complétaient l'un l'autre et jamais entente ne fut plus fraternelle.

Le presbytère de Pont-Aven ne se fermait pas jalousement sur cette intimité ; il s'ouvrait largement aux confrères, voisins ou éloignés, qui y venaient volontiers. L'hospitalité pratiquée par le clergé breton, tout spécialement par le clergé du Finistère, n'est pas seulement une tradition, c'est une véritable institution qui crée comme un devoir pour ceux qui reçoivent et un droit pour ceux qui sont reçus. Plus que quiconque, le recteur de Pont-Aven se conformait à cette obligation ; et il ne cachait pas la joie qu'il avait à traiter ses hôtes. Il y avait les réceptions mensuelles du doyenné de Riec-sur-Belon, chaque presbytère traitant à son tour les prêtres du canton, et c'étaient des agapes sans faste ni excès, où les libres et joyeux propos alternent avec les questions intéressant la vie religieuse du doyenné ou du diocèse. Il y avait aussi les réceptions provoquées par des visites inattendues ou attendues. On s'arrangeait tant bien que mal pour les premières et le plat de résistance était souvent un lapin sorti tout juste du clapier. Pour les autres, le maître de maison mettait les petits plats dans les grands, si toutefois il se souvenait qu'il attendait des convives, car, par aventure, il ouvrait la lettre qui les annonçait après qu'ils avaient frappé à sa porte. Mais quand vraiment il les attendait, il savait bien faire les choses. La table était couverte d'une belle nappe blanche, d'un service simple mais de bon goût, de l'argenterie de famille ; les vins étaient choisis, les mets soigneusement préparés et le menu comportait toujours comme entrée de jeu, les fameuses huîtres venant des parcs tout proches du Belon. Ce n'était pas tant d'ailleurs ce qu'on appréciait que l'agrément d'une conversation spirituelle, parfois brillante et surtout le charme d'un accueil chaleureux.

Ces petits événements interrompaient agréablement le

cours uniforme de la vie quotidienne occupée surtout par le service de la paroisse. Chaque matin, à la première heure, le recteur descendait à l'église. Le ciel étoilé au-dessus de sa tête, les caresses du soleil levant invitaient son âme à la louange divine qui s'exprimait souvent par des exclamations et de brèves actions de grâces au Créateur : ainsi la joie naïve de son âme s'exhalait « jam lucis orto sidere in hymnis et canticis », ce qui était bien conforme à la conception liturgique qu'il se faisait de la prière. A l'église, si quelque personne pieuse ne l'attendait pas au confessionnal, il commençait sa méditation. Assis sur une chaise près du maître-autel, ramassé sur lui-même, les bras croisés, prisant, toussant et mouchant, il s'isolait et s'absorbait dans une oraison où les effusions pieuses se mêlaient aux réflexions sur les mystères. Puis il se rendait à la sacristie pour y revêtir les ornements sacrés. Mais ceci ne se faisait pas en un instant. Il lui fallait d'abord s'entretenir avec le vicaire, avec le sacristain, avec les enfants de chœur, avec le paroissien ou la paroissienne qu'il voyait se rendre à la messe matinale ; il lui fallait ouvrir le registre pour y compléter une indication qu'il avait omise la veille. Tout cela prenait du temps et retardait quelque peu l'heure de la messe.

Il la disait avec piété, attention et dévotion. Il observait la règle de Saint Alphonse de Liguori : une demi-heure « ab amictu ad amictum » (1). Son attitude était digne sans affectation, ses gestes bien ordonnés, le ton de la voix assez élevé pour que les fidèles n'eussent aucune peine à suivre ; il donnait une attention spéciale à l'accent qu'il possédait en perfection par sa connaissance de la langue italienne et sa pratique de la langue liturgique. Bref, par sa manière de célébrer, il vérifiait la parole de l'*Imitation de Jésus-*

(1) Depuis le moment où le prêtre revêt le premier habit liturgique jusqu'au moment où il s'en dévêt.

Christ : « Lorsque le prêtre célèbre, il honore Dieu, réjouit les anges, édifie l'Eglise, porte secours aux vivants, assure le repos aux morts et participe lui-même à toutes sortes de grâces » (2).

La messe était souvent précédée ou suivie de ces « petits services » qui, dans bien des paroisses bretonnes, sont récités sur semaine pour les défunts en général. Cette récitation ressemble trop souvent à un moulin de prières et à un moulin dont la roue grince, elle se déroule à une allure qui est un mouvement désordonné plutôt qu'un rythme bien réglé, et si les âmes des trépassés y trouvent cependant leur compte par la valeur propre de la prière officielle et l'intention de l'Eglise, les fidèles qui y assistent pour y unir leurs intentions n'y trouvent guère leur édification ni un aliment pour leur piété. Le recteur ne l'entendait pas ainsi : il y mettait de la décence ; tous les mots étaient bien prononcés, le rythme bien marqué par l'observation de la médiane dans les versets du psaume, le mouvement d'ensemble rappelant celui de l'office des moines au chœur.

A plus forte raison voulait-il que la messe du dimanche fût une joie pour les yeux et pour les oreilles des fidèles. Il se rappelait que dans son *Motu proprio*, Pie X exhorte les prêtres à « pourvoir à la formation liturgique et musicale du peuple chrétien ». Il s'y employait de son mieux. La petite église de Pont-Aven n'a aucune prétention architecturale, mais elle est élégante, et il la tenait dans une propreté parfaite ; le maître-autel était toujours orné avec soin, sans ces fleurs artificielles de papier doré ou argenté ou ces autres décorations, trésor de trop nombreuses sacristies et triomphe du mauvais goût. S'il ne lui était pas possible de faire disparaître l'imagerie de Saint-Sulpice à laquelle ses prédécesseurs avaient donné asile, il savait décliner les cadeaux dont une piété mal formée surcharge piliers et autels. Il ne

(2) Lib. IV, ch. V, 3.

lui était pas possible, sauf dans les grandes circonstances de préparer des cérémonies dont l'exécution exige un clergé nombreux ; mais les choristes du dimanche qui servaient la grand-messe étaient bien stylés, soit par le vicaire, soit par lui-même et évoluaient dans le chœur avec grâce et avec gravité.

Le chant qui avait ses soins inlassables, était parfaitement rendu : avec des moyens réduits, il avait réussi à former une chorale et à lui donner le sens du chant grégorien. Quand il n'officiait pas lui-même, il dirigeait ce chœur près de l'harmonium, s'efforçant de faire rendre à ces jeunes voix l'intention de ceux qui, les premiers, ont écrit le plainchant à une époque où l'office était vraiment, aux yeux des fidèles, une représentation dramatique, un jeu liturgique.

Il n'y avait pas une cérémonie ou une prière publique qu'il ne préparât consciencieusement : il présidait lui-même au Rosaire qui précédait les vêpres du dimanche et faisait en sorte que ce ne fût pas une enfilade d'« Ave Maria » où la routine a plus de part que l'attention ; mais par le rappel des mystères joyeux, douloureux et glorieux, il invitait à une méditation sur l'histoire du salut et l'économie de la rédemption. Il en était de même pour la récitation des litanies, et quand, d'occurrence, comme aux jours des Rogations, c'étaient les grandes litanies des saints, il soulignait lui-même, en les accentuant, la supplication qu'élève le peuple chrétien vers le Dieu dispensateur des biens de la terre et maître suprême des forces de la nature. Il aimait beaucoup ces processions printanières qui, trois jours durant, le menaient en des coins pittoresques de la campagne bretonne ; il n'était suivi que d'un petit nombre de paroissiens, mais avec eux et lui, c'était la paroisse entière qui priait et demandait à Dieu de répandre ses bénédictions sur les champs et les prés, la rivière et les bois.

Confesseur et directeur éclairé, il était à la disposition des ses pénitents, non seulement le samedi soir et la veille des jours de fêtes, mais aussi chaque matin et même en cours

de journée quand on l'en priait. Dans le secret de ces entretiens, il usait de sa longue expérience, prodiguant les conseils et les encouragements, soutenant les âmes d'élite dans leur effort d'ascension spirituelle, redressant et guérissant celles que la vie avait blessées et meurtries, attentif surtout à susciter dans celles des petits l'éveil du sentiment religieux.

Il apportait un soin extrême à l'instruction religieuse des petits et des grands. Ses prêches étaient un modèle de prédication vivante, directe, adaptée aux besoins spirituels de son auditoire. Il ne les préparait pas longuement à l'avance, ne les révisait pas et n'avait pas le souci du style élégant ou des effets oratoires ; mais le samedi soir, il y pensait sérieusement dans une méditation prolongée, arrêtaient les lignes principales de l'allocution dominicale et s'en remettait à l'improvisation qu'il avait facile.

Les catéchismes étaient pour lui une joie, car on sait combien il aimait les enfants. Comme il avait toujours gardé le contact avec eux, il n'avait aucune peine à mettre sa science théologique à la portée des jeunes intelligences et, sous le texte abstrait de la leçon du catéchisme, à donner le sens concret de la vie et des vérités surnaturelles. Il avait des procédés à lui pour provoquer et retenir l'attention de ce petit monde et la leçon était un dialogue animé, avec questions et réponses, le tout agrémenté d'histoires, de rires et de chants.

Il réservait des leçons spéciales pour les petites filles de son école chrétienne de Saint-Guérolé, mais il ne négligeait pas pour autant les enfants des écoles communales qui étaient siens au même titre que les autres et qui le savaient bien. Au jour de sa fête, il recevait compliments et bouquets de fleurs de tous ces enfants. Mais à l'école de Saint-Guérolé, c'était un compliment en quelque sorte officiel, revu et corrigé, peut-être composé tout entier par des mains pieuses et expertes, tandis que les vœux qui venaient d'ailleurs étaient d'une spontanéité qui lui allait droit au cœur.

L'institution Saint-Guérolé était la seule école chrétienne de la paroisse : il avait le grand désir d'en construire une autre pour les garçons et il crut pouvoir le réaliser en 1935, mais les circonstances ne le permirent pas. Son vœu a cependant été comblé après sa mort ; et désormais « l'école des abbés Tanguy » ouverte en octobre 1946, fonctionne sous la direction de prêtres instituteurs.

Il montra également son zèle dans l'organisation de cette « Action catholique » dont le pape Pie XI a donné la charte lumineuse, et il le faisait avec d'autant plus d'ardeur que dans les principes et le programme des mouvements spécialisés : J.O.C., J.O.C.F., il croyait retrouver pour une bonne part les idées et les sentiments qui avaient enchanté sa jeunesse.

Il fut vraiment le pasteur de son peuple et nul, mieux que lui, ne vérifia la parole du Maître : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent » (1). Peut-être le « liber animarum » n'était-il pas tenu à jour ; à vrai dire il était inscrit dans le cœur du recteur, et celui-ci ne négligeait rien pour achever cette connaissance, visitant fréquemment ses paroissiens, surtout aux heures d'épreuve, lorsque la maladie et la mort jettent dans les familles la peine et la désolation. Ses enquêtes, toujours discrètes, guidées souvent par sa domestique qui était du pays, ne lui laissaient pas ignorer les besoins, la gêne et la misère et il y subvenait avec une générosité qui s'accompagnait de la plus exquise délicatesse. N'a-t-on pas dit qu'il savait jusqu'aux noms des chiens de tout Pont-Aven ? Ce menu trait, tout menu, prête sans doute à sourire ; peut-être aussi y verra-t-on la marque d'une âme franciscaine qui se penche avec bonté sur les plus humbles créatures de Dieu.

Cette bonté n'excluait nullement la fermeté. On l'avertit un jour au presbytère qu'un individu, un étranger, parcourait la ville en distribuant ou en vendant des publications

(1) Joan. X, 14.

obscènes. Il descendit aussitôt, trouva le vendeur sur le pont, le paquet de journaux posé à même le parapet. Il voulut d'abord entamer une discussion, mais jugeant bientôt qu'elle était inutile, poussa d'un coup de main la pile de journaux à la rivière, puis il s'en retourna, attendant tranquillement des poursuites qui ne vinrent jamais.

Lorsque, dans de rares circonstances il lui fallait montrer quelque sévérité à l'égard de ses paroissiens, il ne se déroba pas à ce devoir, conscient des obligations d'un ministère qui est à la fois de douceur et de force ; il le faisait alors avec résolution, mais non sans tristesse, car il était l'homme de la persuasion plus que de la contrainte, et cette tristesse visible sur ses traits, aidait à supporter des sanctions, publiques ou privées, qui, appliquées sans mesure ou avec brutalité, eussent risqué de blesser les âmes et de les détourner de Dieu et de son représentant près d'elles.

On venait au presbytère comme à la maison du bon Dieu. On y entra à toutes les heures de la journée, sans excepter celles des repas, et on y était toujours bien reçu. Une bonne vieille se présentait : « Oh ! Monsieur le recteur, comme j'ai du chagrin ! ». — Oui, grand'mère, allons, asseyez-vous là, mettez une prise et racontez-moi ça ». Et la grand'mère « racontait ça », déchargeait son cœur de ses peines et s'en allait toute réconfortée, non sans avoir obtenu un secours en argent ou en nature, car l'armoire, comme le secrétaire du recteur, se dégarnissaient peu à peu de leur contenu ; sa domestique l'en avertissait parfois, bien que, par une touchante contradiction, elle lui signalât bien des détresses à soulager. Il répondait qu'il en aurait toujours assez pour lui : « il n'amassait pas de trésors sur la terre où la rouille et les vers rongent et où les voleurs percent les murs et dérobent, mais... dans le ciel où ni les vers ni la rouille ne rongent et où les voleurs ne percent pas les murs ni ne dérobent » (1).

(1) Math. VI, 19-20.

Il donnait volontiers des leçons particulières, naturellement exemptes de toute rétribution, et il enseignait les éléments du latin et du grec, des mathématiques à de futurs séminaristes ou collégiens. Il trouvait ainsi le moyen de susciter des vocations ecclésiastiques ou religieuses, et il y contribuait encore en aidant de ses deniers au paiement de la pension. Mais il n'abandonnait pas à leur sort ceux qui s'étaient fait illusion sur leur vocation et il soutenait encore les jeunes gens qui, pour suivre leurs études avaient besoin de son appui.

Ainsi « se faisait-il à tous pour les sauver tous » (1).

Durant les dix-sept années de son ministère, il ne quitta guère Pont-Aven, si ce n'est pour quelques promenades qu'il offrait à sa chorale en récompense des services rendus à l'église, pour les pèlerinages à Sainte-Anne d'Auray, à Lourdes, ou en d'autres sanctuaires où il se retrouvait avec sa paroisse. Un jour cependant, en 1934, l'idée lui vint d'une grande excursion collective, par auto-car, en Italie et à Rome. Il s'en ouvrit à ses paroissiens, à ceux des paroisses environnantes, à ses confrères et à ses amis, et il eut des adhésions empressées. Il ne manqua pas cependant de bonnes âmes pour jouer les Cassandre. On prévoyait des voyageurs malades, d'autres égarés dans les salles de quelque musée ou les recoins de quelque vaste église, d'autres oubliés à l'hôtel ; on prédisait les accidents de la route, voire la catastrophe au fond de quelque ravin. Rien de tout cela n'arriva, tout se passa le mieux du monde sous la conduite d'un pasteur attentif à chacune de ses ouailles et qui, dans la prière d'action de grâces du retour, pouvait reprendre à son compte la parole de Notre-Seigneur : « J'ai gardé ceux que vous m'avez donnés et pas un ne s'est perdu » (2).

(1) I Cor. IX, 22.

(2) Joan. XVII, 12.

Cicerone averti, il repassait, au surplus, par des sites, il revoyait des monuments qui lui étaient familiers et il revivait des souvenirs de trente ans, avec la joie de communiquer aux siens les impressions toujours vivaces d'autrefois.

Les premières étapes du voyage en France furent Guéret à l'entrée du Massif Central, Lyon dont la basilique de Fourvières reçut les pèlerins à une messe matinale, Grenoble étalée sur les rives de l'Isère au fond de son cirque de montagnes. Puis ce fut la montée ardue vers Briançon et le passage de la frontière où se produisit un incident plaisant, car deux des voyageurs furent soupçonnés par des « chemises noires » d'être des Italiens sous mandat d'expulsion : la méprise fut vite dissipée et, par les Alpes liguriennes, le car descendit sur Gênes dont on admira le Campo-Santo et le port ouvert sur les grandes voies maritimes. A Pise, l'arrêt fut bref : une nuit de repos, une visite à la Tour penchée ; et dès le matin, on partait pour Sienne, riche de son palais, de son musée, de sa cathédrale, des souvenirs de sainte Catherine la grande mystique..., Sienne dont l'abbé Tanguy avait dit un jour que « après Rome, Morlaix et Saint-Pol-de-Léon, c'était la ville au monde qu'il préférerait ».

C'est en pleine nuit, à onze heures du soir, que le car, arrivé à Rome, s'arrêta sur la place Saint-Pierre, devant la basilique et le Vatican. On fit une prière près de l'obélisque sommé de sa croix et les pèlerins prirent une pleine conscience du sens de leur voyage devant cet ensemble, unique au monde, qui vérifie si bien la parole : « Stat dum volvitur orbis ». Le recteur était rayonnant, car il n'était pas un de ses compagnons qui ne communiquât avec lui dans cet amour pour l'Eglise, qu'ils étaient venus ranimer au cœur de la catholicité.

Plusieurs journées furent consacrées à la visite des églises et basiliques, des monuments et musées de la ville et « hors les murs ». La plus émouvante de ces visites fut peut-être celle du Colisée. Au pied de la croix qui se dresse au centre de l'immense cirque, le recteur dit aux pèlerins :

« Près de cette croix qui marque un haut lieu, dans ce théâtre antique arrosé du sang de nos frères dans la foi, recueillons-nous. De ceux qui moururent ici martyrs, pour Dieu, pour l'Evangile, il ne reste plus rien. Leurs corps ont été déchiquetés par les bêtes ou la proie des flammes... et pourtant, si... voyez-vous, il reste d'eux l'essentiel : leurs âmes que nous sentons ici présentes, leur ineffaçable souvenir qui nous pénètre ce soir, leurs exemples à méditer, à imiter... ». On sait comment, pendant les années d'occupation, puis à la prison de Saint-Charles de Quimper, puis au camp de Büchenwald, le recteur de Pont-Aven devait méditer sur ces exemples, comment il devait les imiter...

Ce n'est pas au Vatican, mais dans sa résidence d'été de Castel-Gandolfo où il prenait quelques jours de repos, que le souverain Pontife accorda une audience aux pèlerins bretons. Ils furent reçus dans la salle Napoléon et Pie XI, précédé du cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, passa parmi eux, donnant à chacun son anneau à baiser : ils se retirèrent, emportant un précieux souvenir de cette rapide entrevue avec le Père commun des fidèles.

De Rome, ils se dirigèrent vers le sud de l'Italie, visitèrent Naples, sa baie dominée par le Vésuve, Sorrente et Pompéi, et revinrent pour une dernière journée à Rome. Après une messe aux Calacombes, une nouvelle visite à Saint-Pierre et dans les jardins du Vatican, ils prirent le chemin du retour.

Ils virent Bologne, Florence où ils s'arrêtèrent deux jours, Assise où ils trouvèrent les souvenirs du « poverello », Venise dont ils parcoururent les canaux en gondoles, Milan enfin dont ils admirèrent le « Duomo », et entrèrent en Suisse en longeant les beaux lacs où se mirent les cimes alpestres. Depuis les hauts glaciers du Saint-Gothard jusqu'à Genève, la route fut rapidement parcourue et, la frontière de nouveau franchie, ils allèrent faire leurs dévotions aux sanctuaires d'Ars, de Paray-le-Monial et de Nevers.

De Nevers par Tours, la distance n'était plus longue jusqu'à la Bretagne ; mais un crochet sur Solesmes qui n'était cependant pas prévu au programme, fut suggéré par un des voyageurs qui ne doutait pas que cette attention dût faire grand plaisir au recteur ; et c'est sur l'audition d'un office conventuel que prit fin la série des visions de beautés de toutes sortes dont les yeux et les cœurs avaient été comblés pendant ces trois semaines.

Le 8 septembre 1934, au soir, le car débarquait ses voyageurs à Pont-Aven, et la petite et modeste église paroissiale recevait le Magnificat des pèlerins et de leur pasteur et guide.

Ce beau voyage fut, à coup sûr, une des grandes joies de la vie pastorale de l'abbé Tanguy. Une autre, d'un genre différent, lui fut ménagée quelques années plus tard. Le jeudi 5 mai 1938, une « journée grégorienne » se tint à Saint-Pol-de-Léon : elle réunit plus de seize cents congressistes qui représentaient soixante groupements paroissiaux unis dans un commun élan pour magnifier la prière liturgique. Le comité directeur du Congrès ne crut pas pouvoir mieux s'adresser, pour interpréter les sentiments, les pensées et les intentions de tous, qu'à celui qui, depuis de longues années, avait tant travaillé pour la cause du plain-chant ; et cette invitation était comme un hommage du diocèse entier à l'abbé Joseph Tanguy. Il ne s'y déroba pas, et prononça un discours où la poésie s'accorde à la science dans un hymne en l'honneur du chant d'église :

« Je veux, disait-il dès l'abord, faire un discours bref comme une parfaite antienne ». Il lui suffit, en effet, de quelques pages pour faire un exposé historique avec une théorie sur la variété d'expression des modes, des genres, des sentiments, des fêtes, des périodes et des saisons. Mais si les connaisseurs trouvaient leur compte à ces considérations techniques, les profanes et la foule des fidèles qui remplissaient la cathédrale de Saint-Pol n'en étaient nullement déconcertés, car l'exposé s'accompagnait et se relevait de belles images qui sont comme un rappel des fameuses « correspondances » symbolistes :

« La Pentecôte, disait-il, rutille comme une rouge fleur estivale, tandis que les somptuosités de la Toussaint s'enveloppent des nuées de l'automne comme d'un manteau ouaté, et n'est-il pas vrai que les Hosannas des Rameaux fleurissent la verdure amère et que les strophes du *Lauda Sion* et du *Verbum supernum* s'envolent et se balancent parmi les senteurs des volutes d'encens et des guirlandes de roses ? ».

Ce technicien se défendait d'ailleurs de proscrire les vieux chants qui, de tout temps, ont bercé la prière des générations chrétiennes, et, faisant un retour sur ses enthousiasmes de néophyte, il confessait en conclusion :

« Dans les grandes circonstances on chantait la messe du deuxième ton de Dumont. Je la trouvais admirable. Plus tard je l'ai vilipendée. J'ai eu tort. Et aujourd'hui je lui fais amende honorable dans ce lieu même où je fis sa connaissance. Ne soyons pas trop sévères pour le Credo royal, pour les messes de Dumont, même pour les « grands tons » de nos pardons. Bien sûr, ce que nous préférons c'est le Kyrie du temps pascal et le grand Magnificat monastique et, dans un autre ordre, l'ogival de Saint-Pol et le roman de Locudy. Mais nous n'allons pas pour autant démolir les royales et commodés lourdeurs de Saint-Louis de Brest. Soyons compréhensifs, accueillants, bienveillants. Prenons le bon côté et le meilleur en toutes choses ».

« Compréhensif, accueillant, bienveillant », il venait, sans le vouloir, de se définir lui-même devant ce peuple chrétien, devant ces prêtres de paroisse dont il avait formé un grand nombre et qui se réjouissaient d'entendre, en cette solennité, leur ancien maître de philosophie et de chant.

Ce fut sa dernière sortie et il rentra dans sa paroisse pour n'être plus que le recteur de Pont-Aven.

Puis ce furent l'alerte et le sursis de Munich, l'année pleine d'angoisses qui suivit, remplie du bruit sourd des armes.

que des malfaiteurs préparaient dans l'ombre ; enfin la guerre et tout d'abord « la drôle de guerre ».

A Pont-Aven, comme ailleurs, elle amenait son lot inévitable de misères matérielles à soulager et de misères morales à consoler. Le bon pasteur s'efforçait d'y pourvoir. Et dans ses prédications comme dans ses conversations ou dans les confidences du confessionnal, il exhortait ses paroissiens à ne pas s'installer commodément dans la guerre, mais à faire provision d'énergie naturelle et surnaturelle pour être prêts à toute éventualité et à tout sacrifice.

Les exodes du mois de mai et de juin 40, et dans la suite les bombardements qui ravagèrent les villes de Lorient et de Brest amenèrent à Pont-Aven un fort contingent de réfugiés : il fut accueillant à ces malheureux comme il l'avait été en 1936, et sans leur demander quelles barricades ils avaient élevées, aux Espagnols exilés. D'accord avec le maire, il s'ingéniait à leur rendre plus supportables les peines de l'exil. Aux chrétiens pratiquants, il ouvrait toutes grandes les portes de son église et leur donnait l'impression qu'ils pouvaient y retrouver la même famille des chrétiens où ils vivaient dans leurs propres paroisses.

La débâcle, l'armistice qui suivit l'attristèrent profondément, sans l'abattre, car il ne voulait pas prendre son parti de l'abaissement de la patrie.

Aussi l'appel du 18 juin éveilla-t-il dans son âme un écho fidèle et enthousiaste et à la formule : « Pétain c'est la France et la France c'est Pétain », il répondit dès l'abord : « De Gaulle c'est la France et la France c'est de Gaulle ! ». C'est le principe de toute son attitude, de tous ses propos, de toutes les prétendues imprudences qu'il ne cessa d'accumuler au cours des années de l'occupation. Les avertissements ne lui manquèrent pas, ni les conseils de prudence de la part de tous ceux à qui la prudence apparaissait comme la vertu principale, la seule possible en cette sombre époque. Il les recevait tantôt en souriant, tantôt aussi en s'indignant que les « fils de l'esprit » puissent être plus sages, mais d'une

sagesse purement humaine, que les « fils du siècle ». Il ne s'y rendit jamais. Comme cet autre admirable prêtre, le chanoine Duret, du diocèse de Poitiers, comme bien d'autres humbles prêtres, soucieux de garder le contact avec l'âme du bon peuple de France, il entendait témoigner aux regards des chrétiens et de ceux qui ne le sont pas ou qui croient ne pas l'être, que les « clercs » n'ont pas droit de « trahir » la cause patriotique, et il envisageait volontiers que ce témoignage pût aller jusqu'à la mort. « Je sais ce que je risque, disait-il à un confrère qui partageait ses convictions ; je veux servir ma patrie par tous les moyens qui sont en mon pouvoir et malgré tous les périls. J'ai soixante ans, j'ai assez vécu ! ».

Et voici, entre tant d'autres, quelques traits de ses imprudences, les uns sérieux, les autres plaisants, tous émouvants.

Il va de soi que son poste de T.S.F. était ouvert aux émissions quotidiennes de la B.B.C. ; il en observait les consignes et les faisait observer. Le 1^{er} janvier 1941, il convoqua les fidèles à son église à l'heure H et les vêpres de ce jour se prolongèrent en prières pour la libération de la France et la victoire de l'Angleterre.

Le 8 mai de la même année, au jour de la fête de Jeanne d'Arc, il fit dresser l'autel de la sainte devant la porte d'entrée de l'église : les tentures étaient blanches et rouges, les fleurs qui entouraient la statue étaient arrangées en gerbes tricolores. Devant les fidèles assemblés, il fit un sermon sur l'idée qu'il fallait, comme autrefois, « bouler l'étranger hors de France », et la cérémonie se termina par la cantate traditionnelle : « Sonnez, fanfares triomphales... » mais modifiée comme suit :

Bientôt, fanfares triomphales,
Clairons français, joyeux tambours,
Et vous, cloches des cathédrales,
Vous sonnerez comme aux grands jours !

Un autre saint dont la fête passe ordinairement inaperçue, saint Georges, reçut, pendant ces années d'occupation, les prières des paroissiens de Pont-Aven : patron du roi d'Angleterre, il avait, en effet, un titre spécial à être honoré et il était requis avec ferveur d'intercéder près de Dieu pour l'heureuse issue de la lutte menée par l'Angleterre pour la liberté du monde.

Les circonstances les plus banales fournissaient au recteur l'occasion de maintenir et d'élever le moral de sa population. C'était une cérémonie de mariage avec un discours prononcé sur le thème : « Travail, famille, patrie » ; il traitait naturellement le thème à sa façon, faisant remarquer que la devise était proposée par « quelqu'un qui aurait pu être un grand Français ». C'était même le catéchisme où, pour ranimer l'attention défaillante, il frappait sur son bureau avec le rythme et le nombre de coups qui signalaient l'émission anglaise et annonçait : « Ici, Londres ». Le silence se faisait aussitôt et, pour ne pas décevoir son petit auditoire, il émaillait la leçon d'anecdotes empruntées aux opérations des alliés.

Lorsque parurent les décrets Laval sur le service du travail obligatoire et les départs pour l'Allemagne, il ne manqua pas de réfuter les fallacieux prétextes dont la mesure prétendait se justifier : il en dénonça, soit dans les conversations privées et les visites à domicile, soit même en chaire, le caractère de collaboration avec l'ennemi et ne craignit pas d'user de son autorité de pasteur pour s'opposer aux départs : il fut généralement écouté.

Il alla plus loin encore : il se mit en rapport avec le Réseau et en correspondance avec Londres où il faisait parvenir de précieux renseignements par les bateaux qui, de Pont-Aven et de Port-Manech, se rendaient en Angleterre.

Ainsi s'affirmait-il, sans défaillance, dans son attitude de résistant et on a pu s'étonner que la Gestapo et ses auxiliaires plus ou moins bénévoles, aient attendu si longtemps pour mettre un terme à son inlassable activité patriotique.

L'heure vint cependant pour lui du témoignage ardemment désiré. En avait-il le pressentiment ? Quelques jours avant son arrestation, il recevait un de ses confrères et amis, comme lui résistant, comme lui généreux et brave, et qui, sur ses conseils, devait être aumônier des maquisards avant de reprendre dans l'armée régulière le même poste d'aumônier qu'il avait déjà occupé au début de la guerre. L'entretien s'était prolongé fort avant dans la nuit. Le recteur avait dit : « Quoi que l'on prétende, nous n'avons cherché, vous et moi, que le salut de la patrie et, par là, la gloire de Dieu. Même si les Allemands devaient nous faire souffrir encore plus que certains Français, ne regrettons rien, rien si ce n'est de n'avoir pas assez fait pour la France ». Ce propos décèle peut-être quelque amertume, mais surtout la fermeté d'une âme indomptable : elle devait se montrer telle à l'épreuve.

Le 31 décembre 1943, un combat aérien s'était déroulé au-dessus de Bannalec, à quinze kilomètres environ de Pont-Aven, entre une forteresse volante américaine et des avions de chasse allemands. Il y eut des morts et des blessés, mais deux aviateurs américains, descendus en parachutes, réussirent à se sauver. Ils furent recueillis, mais les Allemands opérant une battue dans le pays, il fallut leur chercher un asile plus sûr dans les environs. On songea aussitôt au presbytère de Pont-Aven ; on y conduisit d'abord un des aviateurs qui fut reçu à bras ouverts. Le second l'y rejoignit bientôt, mais il était présenté par un traître qui avisa aussitôt les Allemands. Dénonciation superflue : la Gestapo qui avait des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, et était, depuis longtemps au fait de l'activité du recteur, pouvait présumer qu'il n'aurait pas manqué cette occasion de prouver son patriotisme.

Elle se présenta au presbytère le 3 janvier 1944, au matin.

Après une courte perquisition qui n'établit rien d'autre que l'hospitalité donnée aux deux combattants, l'abbé Joseph Tanguy fut mis en état d'arrestation ; l'abbé Francis

Tanguy le fut également, et comme le recteur voulait s'y opposer, le vicaire protesta de son entier accord avec lui et réclama d'être le compagnon de ses tribulations comme il l'avait été de son action : « Quo progredieris sine filio, pater ? quo, sacerdos sancte, sine ministro properas ? » (1). C'était, en effet, une scène digne des premiers temps de l'Eglise, et c'en était une autre que celle des fidèles accourus près du presbytère à l'annonce de l'événement. De nombreux paroissiens étaient là, assistant, impuissants et navrés, à l'arrestation de leur pasteur. Il ne lui était pas possible, et sans doute n'était-il pas dans son intention, de leur faire un discours d'adieu ; très simplement, il prit congé d'eux sur quelques mots d'espoir et de réconfort ; à l'un d'eux cependant il put dire : « Je leur parlerai le langage de l'honneur » ; puis, avec son vicaire, il monta dans une voiture qui prit la direction de Quimper.

Ils furent incarcérés l'un et l'autre dans l'école chrétienne des garçons de Saint-Charles en Kerfeunteun, que l'occupant avait transformée en maison de détention. Au cours des années d'occupation, bien des patriotes finistériens ont été enfermés dans cet établissement qui domine la pittoresque vallée du Steir à son embouchure dans l'Odét. Très peu en sont sortis pour une libération immédiate ; plus nombreux sont ceux qui l'ont quitté soit pour tomber sous les balles du peloton d'exécution, soit pour rejoindre « les camps de la mort lente ».

De sa cellule étroite et sombre, meublée d'un lit de camp avec une paille, le recteur fit bientôt un centre de rayonnement spirituel et religieux. Après les premières rigueurs de l'incarcération, il avait obtenu la permission de voir et d'entretenir ses co-détenus. Il s'entretenait familièrement avec tous, plus intimement avec quelques-uns dans les con-

(1) « Où voulez-vous aller sans votre fils, mon père ? où courez-vous sans votre vicaire, saint prêtre » (Office de Saint Laurent, martyr).

fidences de la confession. Chez tous, avec une bonté qui allait droit à leur cœur, avec une finesse qui n'était pas exempte de malice à l'égard de leur geôliers, il maintenait et élevait le moral, et il les entretenait dans une espérance qui, par-delà leur sort personnel, allait à l'avenir du pays. Il gardait son sourire et sa bonne humeur. Un jour, bien dissimulée dans un des colis qui lui étaient transmis par des mains charitables, il trouva une petite provision de tabac à priser : aubaine inattendue et combien précieuse pour lui à qui la privation de ce léger excitant était tellement pénible. Il saisit délicatement du pouce et de l'index une pincée de la poudre ; avivant le plaisir par l'attente, il se promena de long en large dans la cour, la main derrière le dos, et, après avoir entonné en breton une louange au « butun » (1) qui venait sans doute de la manufacture de Morlaix, il le huma avec délices sous les yeux des sentinelles étonnées de sa joie.

Il eut bientôt une double consolation : l'autorisation lui fut accordée de partager sa chambre avec son vicaire et d'y célébrer la messe. Désormais, les journées leur paraissent courtes, remplies de « tous leurs exercices en commun et en pleine union d'âmes avec leurs chers paroissiens, leur oraison, leur messe, le saint-office, l'office des morts en entier, le rosaire quotidien, l'examen particulier, toutes sortes de prières et de pieuses lectures ».

Ayant fait de cette chambre une cellule monastique où « il jouit d'une paix profonde et d'un recueillement total », le recteur a le souci de l'orner aussi décemment que possible, puisqu'il y officie les saints mystères : une image du Sacré-Cœur, une autre de la Sainte-Vierge, et « la petite cellule, écrit-il, est transfigurée et toute illuminée par ces pieuses visions ». Il demande aussi une petite « sonnette discrète pour avertir ses compagnons de captivité du moment de

(1) Nom breton du tabac.

l'Élévation ». Chaque dimanche, par quelques mots lancés dans le corridor après le réveil, ils étaient invités à se joindre à l'office, et du fond des cellules, des prières répondaient à celles des deux prêtres, les chants liturgiques étaient même essayés par des voix mal assurées, mais la ferveur suppléait à l'inhabileté et une communion spirituelle, telle celle des chrétiens des catacombes, régnait dans ce vestibule de la déportation et de la mort.

Le recteur ne se plaignit jamais des vexations ou des souffrances qu'il put endurer alors. Trois semaines après son arrestation, autorisé à écrire à son évêque, il lui demanda de transmettre l'expression de sa gratitude à tous ceux et celles, spécialement ses paroissiens de Pont-Aven, qui le comblaient de leurs prévenances et de leurs « gâteries », et il alla jusqu'à donner une place dans sa reconnaissance aux autorités de la police allemande et au personnel de la prison qui « nous traitent, dit-il, non seulement avec déférence mais avec la plus grande et la plus compréhensive bienveillance ».

On peut penser qu'il se tend à l'excès dans cette volonté de charité ; mais, dans les effusions de son grand cœur, il ne perd pas de vue l'essentiel qui est de justifier aux regards de ses supérieurs, de ses confrères, de ses paroissiens et de l'ennemi son attitude de résistant. Dans le silence de sa cellule, dans ses entretiens avec son vicaire, dans les temps libres que lui laissent ses exercices de piété, il prépare et rédige son plaidoyer. Il ne s'en remet pas à un professionnel de la plaidoirie qui pourrait « recourir à des procédés obliques et d'ordre sentimental » ; ce serait d'ailleurs un Allemand, désigné d'office et dont le siège serait fait d'avance ou qui présenterait, sans conviction, une défense banale et à côté de la question. Il se défendra lui-même et c'est à cet effet, que, après avoir subi trois interrogatoires, il écrit pour le juge d'instruction et les officiers : président et assesseurs du conseil de guerre de Quimper, quelques pages qui constituent un monument d'une documentation avertie,

d'une doctrine sûre, d'une dialectique à la fois éloquente et sobre (1). C'est le langage d'honneur qu'il avait promis de parler à ses juges, et il tient sa promesse.

Il plaide coupable, n'étant « ni un innocent réel ou prétendu qui nie la matérialité des faits, ni un repentant qui sollicite l'indulgence, mais un homme à qui sa conscience a impérativement dicté et qu'elle approuve d'avoir accompli un acte qu'interdisent les ordonnances de la puissance occupante et que le code militaire allemand oblige de punir ». Il demande seulement « la compréhension d'hommes justiciables comme lui des lois non écrites qui dominent toutes les législations et les jurisprudences particulières ».

Il a agi en homme d'honneur, car l'honneur lui « défendait de livrer à leurs ennemis des hommes fugitifs et désarmés qui venaient invoquer près de lui les droits sacrés de l'hospitalité ».

Il a agi en bon Français. « La France n'est pas en guerre avec l'Amérique. Les ruines et les morts causées par les bombardements sur le territoire français sont regrettables en soi et peut-être au regard du droit des gens, mais elles sont inévitables puisque l'Allemagne, en guerre avec l'Amérique, occupe ce territoire » ; et « le fait de livrer directement ou indirectement les aviateurs américains eut constitué de sa part un acte d'hostilité injustifié contre l'armée des Etats-Unis ».

Sa conduite n'a pas été inspirée par la haine contre l'Allemagne. Il n'a pas de préjugés contre un peuple qu'il a toujours tenu pour une « grande nation courageuse, studieuse, ordonnée et disciplinée, possédant à l'extrême le sens de l'organisation et de la réalisation ». Il reconnaît volontiers la précieuse contribution que ce peuple a apportée à la civilisation dans les domaines philosophique, littéraire,

(1) Le plaidoyer a paru à peu près in extenso dans la brochure : *Témoignages*, Quimper, 1946.

artistique, scientifique et industriel. Il lui fait cependant un grave reproche : c'est « cette tendance à l'abus de la force qui trouve sa haute expression dans le Schaden Freude, qui se traduit par la diplomatie de l'intimidation, par la politique du coup de poing sur la table » et qui, rendant impossible le concert européen, compromet à tout instant la paix mondiale. Combien plus féconde serait, entre la France et l'Allemagne, une entente qui mettrait fin à leur dissentiment historique !

Mais alors, pourquoi refuser la collaboration offerte par le gouvernement allemand et acceptée par le gouvernement français ? C'est que la guerre n'est pas terminée. Sans doute a-t-elle été déclarée par la France, mais à la suite d'une telle série de provocations allemandes contre les alliés, contre des faibles, que l'honneur français était en jeu. La défaite ne serait une honte pour les Français que s'ils s'y résignaient. Les Allemands n'ont remporté la victoire qu'au prix de la violation des frontières de la Belgique et de la Hollande : elle ne leur fait donc pas honneur. Aussi ceux qui ont refusé de souscrire à l'armistice sont-ils les gardiens et les garants de l'honneur français.

Quant à ceux qui ont écouté et reçu l'appel du général de Gaulle et à qui les circonstances n'ont pas permis de le rejoindre, leur attitude est à la fois de réserve et de dignité : une réserve qui leur interdit « toute provocation, toute injure, toute voie de fait, tout acte de violence, particulier ou collectif, spontané ou prémédité à l'égard du personnel ou du matériel de l'armée d'occupation » ; une dignité qui leur commande d'attendre et d'espérer la libération par la victoire des alliés.

Le plaidoyer se termine sur cette conclusion simple et fière : « Ayant dressé devant vous le point de vue français, il est naturel que je respecte chez vous le point de vue allemand. Entre les deux, bien au-dessus de ma personne et des vôtres, et bien au-delà de l'incident minime qui m'amène devant vous, l'Histoire jugera ».

Lorsque le recteur de Pont-Aven parut devant ses juges, il n'avait rien à ajouter à cette thèse d'une absolue bonne foi et d'une remarquable habileté. Il insista encore pour dégager la responsabilité de son vicaire, et le vicaire revendiqua encore sa part égale de responsabilité. A Quimper, à Pont-Aven, dans le diocèse tout entier, on craignait le pire. Mais peut-être la défense présentée par le principal inculpé avait-elle fait impression sur le conseil de guerre ; peut-être aussi des interventions, sollicitées de divers côtés, avaient-elles joué en faveur des deux prêtres. Ils ne furent pas condamnés à mort, mais à la détention dans un camp de concentration.

Ils quittèrent Quimper aux premiers jours du printemps. La date de leur départ ayant été connue, un certain nombre de leurs confrères et amis se trouvèrent à la porte de la prison pour leur dire adieu. On remarqua que le recteur, soutenu par son vicaire, montait péniblement les marches de la voiture cellulaire, et on se disait qu'il aurait bien du mal à résister à l'épreuve qui l'attendait, mais on ne se doutait pas de la nature de cette épreuve.

Ils arrivèrent quelques jours après au camp de Royal-Lieu près Compiègne. Ils apparurent en fin de convoi : le vicaire, la barbe hirsute, assez vaillant, le recteur les cheveux longs et tombant sur le cou, la soutane couverte de boue, marchant avec peine, mais la tête droite. Les nouveaux venus ayant été répartis dans divers bâtiments, les deux prêtres furent autorisés à rejoindre dès le lendemain leurs confrères à l'aumônerie du camp. Ils commencèrent aussitôt leur ministère. Pendant tout son séjour à Compiègne, l'abbé Francis Tanguy ne quitta guère le confessionnal : on était déjà au temps pascal et beaucoup de prisonniers se préoccupaient de leur devoir annuel ; d'autres qui l'avaient négligé en des temps plus heureux s'empres- saient, dans le malheur, de recourir aux consolations religieuses. Le recteur s'acquittait du même ministère, mais il se répandait davantage au dehors. L'air vif et salubre qui

soufflait sur le plateau de Royal-Lieu après avoir passé sur les grands arbres de la forêt prochaine semblait avoir raffermi pour un temps sa santé ébranlée. On le voyait arpentant les allées du camp, passant des uns aux autres, s'intéressant aux jeux de boules ou aux compétitions sportives, animant de sa présence, de sa conversation, de son rire, les groupes qui se font et se défont au hasard des rencontres, éveillant la torpeur, pourchassant le cafard. Il liait de nouvelles amitiés, dont l'une précieuse entre toutes, contribuera grandement à garder son souvenir ; il s'entretenait de philosophie et de théologie avec un professeur du Collège de France, rompait des lances avec lui sur l'évolutionnisme, concluait que le finalisme n'a pas dit son dernier mot. Il descendait de ces sommets de la spéculation pour en revenir au seul sujet d'actualité, celui qui intéressait tous ses compagnons, et affirmait que les heures de l'occupant étaient comptées, que la libération ne tarderait plus.

Le dimanche des Rameaux, 2 avril, d'accord avec l'aumônier du camp, il organisa la cérémonie traditionnelle et fit une ample distribution de buis bénits dont chacun des assistants conserva une parcelle avec le secret espoir de la ramener bientôt chez lui. La solennité pascalle fut, elle aussi, célébrée aussi dignement que possible : il y eut une messe chantée au cours de laquelle furent données de nombreuses communions. Le recteur prononça le sermon, commentant le thème de la Résurrection avec les applications qu'on peut imaginer et où, mieux que quiconque, il fit passer l'émotion de son patriotisme et de sa foi.

Dans cette atmosphère de camaraderie et d'amitié, les jours passaient vite, sans incidents, d'autant plus appréciés qu'ils contrastaient davantage avec les angoisses de la vie de cellule que les prisonniers avaient connue avant le départ pour le camp. Beaucoup acceptaient que cette situation se prolongeât indéfiniment ; ils savaient bien cependant que la menace de la déportation était suspendue à chaque instant sur leurs têtes, mais ils n'y pensaient pas ou ne vou-

laient pas y penser, s'accrochant de toute leur pauvre espérance à la journée et à l'heure qui passent, sans vouloir imaginer celles qui vont suivre. Elles venaient cependant, et un jour de la fin d'avril, un groupe de prisonniers, au nombre desquels se trouvaient les abbés Tanguy, fut avisé qu'il allait partir pour l'Allemagne.

Parqués à deux mille dans les baraques d'un autre camp, il passèrent la nuit couchés à même le sol. Le lendemain, à l'aube, après avoir rassemblé leurs maigres bagages, ils doivent subir un appel qui n'en finit pas. Puis, rangés en longues colonnes encadrées de S.S., ils sont dirigés sur la gare, poussés dans des wagons à bestiaux (chevaux : 8, hommes : 40), tassés les uns contre les autres jusqu'à cent-vingt dans le même wagon, et le sinistre convoi s'ébranle.

Il faut renoncer à évoquer les supplices divers et raffinés qui sont ceux d'un pareil voyage. Tout ceci, comme les conditions de vie dans un camp de concentration, a été décrit dans les récits et témoignages multiples (1) qui jettent pour toujours l'opprobre sinon sur le nom allemand, du moins sur un régime que trop d'Allemands ont accepté librement ou subi passivement. Seule importe ici la relation, aussi fidèle que possible, des derniers jours de l'abbé Tanguy, car ils sont désormais comptés, mais il lui faut gravir la montée la plus dure de son Calvaire.

Dans cette geôle ambulante où plusieurs de ses compagnons moururent, où d'autres devinrent fous, il gardait la sérénité de son âme et la lucidité de sa conscience. Épuisé de fatigue, la bouche desséchée par la soif, la langue pâteuse, il priait souvent à voix haute et disait des paroles d'espoir qui interrompaient un silence mortel, ou apaisaient les plaintes et les amertumes. Le trajet dura trois jours et trois nuits au terme desquels, après avoir traversé une

(1) Voir entre autres : *Les camps de la mort lente*, *L'Univers concentrationnaire*, *Les fièvres de notre mort*, etc, etc.

partie de l'Allemagne, le convoi, par Dresde et Breslau, parvint à Auschwitz.

Le débarquement fut brutal. Accueillis par les insultes et les coups des S.S., certains des prisonniers furent abattus sur place. Le recteur qui descendait péniblement du wagon fut pris à partie, frappé, jeté à terre et piétiné. Il se releva, eut la force de sourire et de dire à ses voisins : « Cela ne fait rien, on les aura ! ».

De la gare jusqu'au camp, il y a une distance de trois kilomètres : tout le long de la route, au milieu des cris et des coups, le recteur, malgré son extrême faiblesse, ne cessait de reconforter ses compagnons. Dès l'arrivée au camp, les prisonniers furent parqués, au nombre de dix-huit cents dans deux baraques qui n'étaient même pas achevées, sur un sol détrempé et couvert de flaques d'eau. On leur distribua une soupe infecte qu'ils durent partager, à raison d'une gamelle pour douze hommes, et prendre de la main, faute de cuillers. Puis ce fut l'immatriculation et le tatouage du numéro de bague sur le bras gauche. L'ignoble opération fut exécutée, sous la surveillance des S.S., par des juifs polonais, de ces « Kapos » qui, dans l'espoir d'améliorer leur sort de prisonniers, avaient renoncé à sauver la liberté de leurs âmes et se montraient encore plus cruels que leurs maîtres.

Le lendemain, les déportés passèrent à l'établissement des douches : dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, complètement dévêtus, ils durent rester de longues heures — quelques-uns jusqu'à trente-six heures — dans un couloir en ciment. Les Kapos qui leur rasaient et tondaient tous les poils du corps y mettaient une brutalité inouïe, arrachant, coupant et tailladant à plaisir. Le recteur serrait contre sa poitrine son bréviaire qu'il avait pu soustraire : précieux secours dans sa détresse !

C'est après cette séance de douches que les déportés furent revêtus de leurs costumes rayés de forçats. Un album de croquis (1) dû à l'un d'eux a fixé les traits du recteur de

(1) *Croquis clandestins*, par Léon Delarbre (Romilly, éditeur).

Pont-Aven dans cette tenue infâme : une vieille casquette haute de fond et à la visière allongée, une sorte de chandail au col étroit, un pantalon évasé aux hanches et tombant en loques sur de gros sabots de bois. A celui qui portait le vêtement ecclésiastique avec tant de simplicité et de dignité, voilà ce que ses bourreaux ont donné : comme à son Maître, un vêtement de dérision ! Il ne songe d'ailleurs pas à s'en plaindre puisque c'est l'uniforme de ses compagnons de misère et qu'il y voit sans doute le symbole d'une communion de souffrance et de rédemption. Entre la visière de la casquette et le col de la veste, le visage apparaît à peine, creusé par tant de privations, et le regard est empreint d'une indicible tristesse.

Hélas ! cette tristesse lui vient aussi de ses compagnons qui n'entraient pas tous volontiers dans cette communion spirituelle. Une nuit, à Auschwitz, peut-être la première, les déportés étaient entassés sans pouvoir s'allonger. « Déjà s'élevaient des disputes, car les hommes sont faibles devant la misère. Alors le recteur se lève du groupe où... il essayait, tenant le moins de place possible, de prendre quelque repos : « Ne vous querellez pas, dit-il, je vais vous céder ma place ». Il se lève et, avec une infinie pitié (devant) cet amas de corps douloureux : « Pauvre humanité » fait-il... Il s'en alla alors près de la sortie du block, là où le froid était le plus vif, là où se trouvaient les odeurs les plus nauséabondes, et il passa ainsi cette nuit où il prit le mal qui devait l'emporter » (1).

Se sentant atteint, il s'adressa à un de ses camarades, médecin français : il en reçut les soins mais dans un coin de la baraque car s'il y avait une infirmerie, il n'y fut pas transporté ; il n'eut donc aucun remède. Il se rendit compte alors

(1) Extrait du discours prononcé par M. Rémy Roure à la cérémonie d'inauguration du monument des abbés Tanguy à Pont-Aven, le 3 novembre 1946.

qu'il ne reverrait plus la France et évoquait le souvenir de sa paroisse de Pont-Aven, de sa « petite église où l'on priait si bien, où l'on chantait avec tant d'âme. Et mon cimetière ! ajoutait-il. Avec mes maigres économies, j'avais acheté une tombe. J'espérais me reposer au milieu de mes paroissiens. C'est une des grandes peines de ma vie de penser que cela ne sera pas ».

Le supplice d'Auschwitz dura, ininterrompu, quinze jours et quinze nuits. Après quoi, le 14 mai, les déportés furent dirigés sur Büchenwald. C'est un des noms les plus sinistres de cet « univers concentrationnaire » dont on a dit les horreurs. Pour un grand nombre de ceux qui ont été là, s'est vérifiée la parole que Dante a inscrite à la porte de son Enfer : « Vous qui entrez ici, laissez toute espérance ! » Mais l'espérance ne quitta jamais l'âme du recteur de Pont-Aven : s'il renonça à la porter sur son propre avenir humain, il la reporta toute entière sur celui de la France, et il ne cessa de la prêcher à ses frères de misère, surtout aux heures les plus sombres, où la lourde chape de plomb du désespoir s'appesantissait sur leurs pauvres épaules.

A Büchenwald, ce fut la répétition des scènes d'Auschwitz : la fouille d'abord, et le recteur dut abandonner le bréviaire qu'il avait sauvé une première fois : ce fut un déchirement, car il ne savait pas que bientôt il n'aurait plus à s'en servir. Puis les déportés furent encore dévêtus et obligés de passer l'un après l'autre dans un bain d'une eau fortement phéniquée. Comme le recteur se baissait péniblement dans la cuve, il y fut poussé à fond par un Kapo ; sans doute dut-il y absorber du liquide, car quand il en sortit, il était haletant et secoué de hoquets ; il n'en fut pas moins tondu et douché. Avec ses camarades, il fut alors conduit dans une baraque sombre et sordide où les lits, étagés les uns au-dessus des autres, recevaient chacun plusieurs hommes : il eut cependant la consolation de reposer près de son vicaire.

Mais, une nuit, il fut pris d'un besoin urgent, se leva sans

que le vicaire s'en aperçût et sortit pour se soulager. Il ne put retourner à son grabat : terrassé par la fièvre, il tomba dans l'étroit passage qui séparait les loges et ce n'est que le matin qu'on put le relever.

Il fut porté à l'infirmerie et ses compagnons virent pour la dernière fois celui qui, pour eux, « était devenu l'incarnation véritable de la France meurtrie » (1). Le dénouement fut rapide. Le recteur fut soigné par un médecin français du camp ; mais la fièvre était trop forte, le malade délirait, il priait qu'on l'envoyât par avion en France pour le soigner, promettant de revenir. Dans les moments de lucidité il se montrait plein de résignation et de courage ; il fit demander son vicaire, mais cette faveur lui fut refusée. Il put cependant s'entretenir avec un des détenus, un Breton, jeune ouvrier communiste à qui il avait montré de l'affection et qui fit l'impossible pour se glisser jusqu'à lui ; il lui serra la main en lui disant : « Je suis perdu, mais j'espère que quelques-uns de nous retourneront au pays ». Un soir, avant d'entrer en agonie, il invoqua plusieurs fois Notre-Dame. Puis il s'assoupit un peu et son voisin de lit, le voyant reposer, fut rassuré ; mais, se réveillant à trois heures du matin, celui-ci le trouva, le corps à moitié replié sur lui-même et déjà froid. On lui enleva alors les loques qui le recouvraient et le cadavre sur qui fut jeté un lambeau de drap fut placé dans une poussette et porté au four crématoire.

A la nouvelle de sa mort, ce fut la consternation dans le camp, et la minute de silence qui fut alors observée fut émouvante au plus haut point. La consternation s'augmentait du fait de la douleur du vicaire qui faisait peine à voir. Mais celui-ci n'était pas au bout de son calvaire qui devait se prolonger jusqu'au mois d'octobre. Après deux semaines

(1) R. ROURE : *L'Enfer de Büchenwald* dans « Le Monde » du 25 avril 1945. C'est par cet article qu'on a appris la mort du recteur de Pont-Aven.

de séjour à Büchenwald, il fut dirigé sur Flossenbourg et y fut affecté au travail des carrières, le plus meurtrier de tous. Il fut bientôt atteint d'une furonculose que l'on laissa sans soins et son corps ne fut plus qu'une plaie. Sur ce pauvre corps, les coups tombaient pour tout prétexte et sans aucun prétexte, et un des Kapos surnommé « le tueur » s'acharnait sur lui à plaisir ; il lui fit un jour une plaie profonde au bras qui aggrava son état. Enfin survint une dysenterie à laquelle il succomba.

Ainsi moururent le recteur et le vicaire de Pont-Aven, l'un et l'autre prêtres pieux et zélés, l'un et l'autre patriotes ardents. L'un et l'autre avaient fait à Dieu l'offrande de leur vie pour la France. Cette offrande n'a pas été vaine. Leurs cendres ont été dispersées ou confondues parmi celles de tant d'autres victimes d'une barbarie sans nom ; mais leurs âmes immortelles sont toutes proches de ceux qu'ils ont aimés, par leurs intercessions près de Dieu et aussi par le souvenir qu'ils ont laissé et qui sera précieusement gardé.

Nihil obstat
A. MOËNNER
Vic. Gén.

Imprimatur
† ANDRÉ
Evêque de Quimper et de Léon
6 Avril 1948

